



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

BULLETIN STATISTIQUE DE PECHE N°2

Édition 2019





UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

BULLETIN STATISTIQUE DE PECHE

N°2

Synthèse des données de la pêche artisanale

Édition 2019

Table des matières

Liste des figures	3
Liste des abréviations	5
1. INTRODUCTION.....	6
2. METHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNEES.....	7
2.1. Stratification géographique	7
2.2. Estimation de la production	9
3. LA PECHE ARTISANALE.....	10
3.1. Enquête cadre.....	10
3.2. Résultat de l'enquête cadre, réalisé en 2014	10
3.3. Engin et saison de pêche	11
3.4. Unité de pêche.....	14
4. LA PRODUCTION HALIEUTIQUE.....	15
4.1. Effort de pêche.....	21
5. PECHE AU POULPE	22
5.1. Répartition des pêcheurs de poulpes dans les îles.....	22
5.2. Présentation de la production des poulpes	24
6. DONNEES ECONOMIQUES	25
6.1. Estimation de la valeur ajoutée et contribution de la pêche au PIB	25
7. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUE	27
7.1. Structure d'âge des pêcheurs.....	27
7.2. Niveau d'instruction des pêcheurs	27
7.3. Migration des pêcheurs	28
7.4. Statut familiale des pêcheurs.....	28
7.5. Patrimoine des pêcheurs.....	29
Annexe 1 : Répartition de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêchés au niveau national pour l'année 2018	31
Annexe 2 : Répartition de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêchés au niveau national pour l'année 2018	32
Annexe 3 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêché à Ngazidja : année 2018	33

Annexe 4 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêché à Ndzuwani : année 2018.....	34
Annexe 5 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêché à Ngazidja : année 2018	36
Annexe 6 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêché à Ndzuwani.....	37
Annexe 7 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêché à Mwali.....	38
Annexe 8 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Ngazidja	39
Annexe 9 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Ndzuwani	40
Annexe 10 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Mwali	40
Annexe 11: Plan d'échantillonnage des Captures des poupes	41
Annexe 12 : Liste des personnes impliquées dans les statistiques de pêche.....	49
Personnel du Bureau.....	49
Agents du terrain	49
Annexe 13 : Références.....	50

Liste des figures

Figure 1 : Les iles Comores.....	7
Figure 2 : Stratification géographique Mwali	8
Figure 3 : Stratification géographique à Ndzuwani	8
Figure 4 : Stratification géographique à Ngazidja	9
Figure 5 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Ngazidja	12
Figure 6 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Ndzuwani	13
Figure 7 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Mwali	13
Figure 8 : Présentation graphique de la production en tonne de 2014 à 2018	15
Figure 9 : Présentation des villages d'enquête de capture de poulpe à Ndzuwani.....	44

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de village, site et pêcheur par île	10
--------------------------------------------------------------	----

Tableau 2 : Catégories d'embarcation.....	10
Tableau 3 : Nombre d'embarcation par catégorie et par ile	14
Tableau 4: Nombres d'unités de pêche par catégorie et par Iles.....	15
Tableau 5: Production en tonne et valeur en (000 KMF) et erreur relative : 2014-2018.....	15
Tableau 6: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par île et type d'embarcation pour l'année 2018.....	16
Tableau 7: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par île et par unité de pêche pour l'année 2018.....	16
Tableau 8: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par espèce pour les années 2014 à 2018..	17
Tableau 9: Production en tonne et valeur en (000 KMF) par espèces et par unité de pêche pour l'année 2018	19
Tableau 10: Effort de pêche (nbr des sorties) par unité de pêche et par île pour l'année 2018	21
Tableau 11: Prise, effort (nbr des sorties) et prise par unité d'effort (PUE) par ile et par mois pour l'année 2018	21
Tableau 12 : Nombre de pêcheur de poulpes par ile	23
Tableau 13 : Répartition des pêcheurs de poulpes par site	23
Tableau 14 : Production nationale mensuel de poulpes pour l'année 2018	24
Tableau 15 : Production mensuel de poulpe par ile pour l'année 2018	24
Tableau 16: Présentation de la production en tonne dans les sites pour l'année 2018.....	24
Tableau 17 : Prise, effort (nbr de jour de pêche) et prise par unité d'effort (PUE) de poulpe par ile pour l'année 2018.....	25
Tableau 18: Chiffre d'affaire (en KMF) par Ile et par unité de pêche pour l'année 2018	26
Tableau 19 : Ratio de valeur ajoutée par unité de pêche et par ile pour l'année 2018.....	26
Tableau 20: Valeur ajoutée par ile et par unités de pêche (Ratio*Valeur Brute) pour l'année 2018	27
Tableau 21: Distribution de l'âge (par tranche)	27
Tableau 22 : Répartition en% de l'origine de pêcheurs selon les localités	28
Tableau 23 : Répartition en% des chefs de ménage par sexe selon la situation matrimoniale	29
Tableau 24 : Caractéristiques de l'habitat des pêcheurs	29

Liste des abréviations

CA	Chiffre d'affaire
CI	Consommations intermédiaires
CPUE	Capture par unité d'effort
CV	Chevaux
DGRH	Direction Générale des ressources Halieutiques
FAO	L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FD1	Galawa à moteur ou fedawa I
FD2	Galawa à moteur ou fedawa II
G18	Yamaha et Sogawa
GAF	Embarcation à filet
GAP	Galawa à pagaie
JAK	Japawa ou Komacat
LIG	Ligne à main léger
N/A	Non appliqué
Nbr.	Nombre
PAL	Palangrotte
PIB	Produit intérieur brute
PUE	Prise par unité d'effort
TRA	Traine
VA	Valeur ajoutée
SIG	Système d'Information Géographique

1. INTRODUCTION

Pour une gestion rationnelle des ressources halieutiques, il est nécessaire de disposer en permanence d'informations sur ces ressources et leur environnement physique et humain. C'est ainsi que depuis 2011, la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), à travers son service statistique, a mis en place un dispositif de collecte et de traitement de données sur les activités de pêche commerciale et sur l'environnement marin et côtier. Ce bulletin rassemble les principales données statistiques disponibles relatives à la pêche artisanale, la pêche industrielle et les données économiques et socio-économique pour l'année 2018.

Ces données sont recueillies par des agents bien formés sur les différents processus de collectes des données et appuyés par les responsables des statistiques de la DGRH. Depuis 2016, la collecte de données a subi une innovation technologique et se fait entièrement avec des Smartphones.

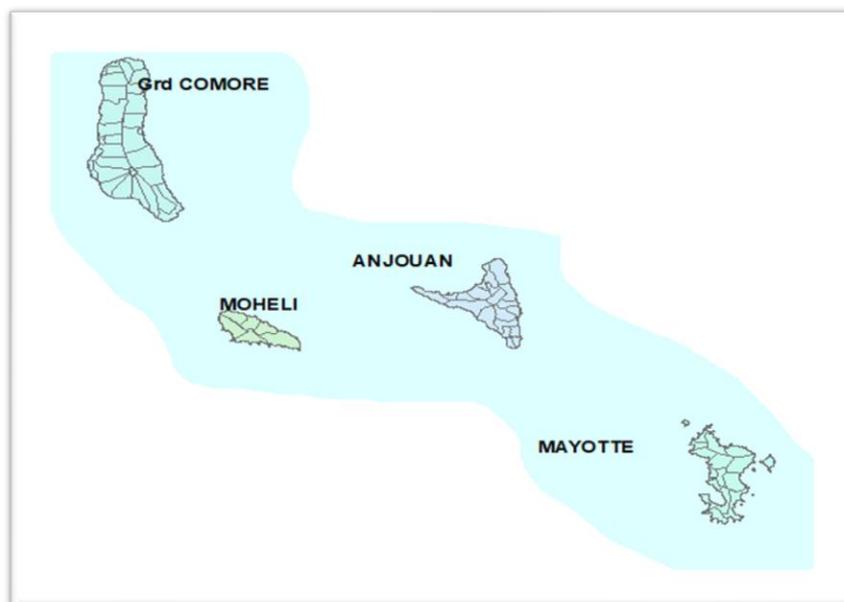
Grâce à la coopération croissante de l'ensemble de ces acteurs, la collecte et la compilation de ces données s'améliorent chaque année et permettent d'obtenir un panorama de plus en plus précis de l'ensemble des activités de pêche au niveau national.

Ce document (bulletin N°2) est destiné à un large public, à la fois les pouvoirs publics en charge de la définition des politiques du secteur, les experts chargés d'analyser ce secteur, ainsi que, chaque citoyen intéressé par la connaissance de l'exploitation des ressources marines aux Comores.

2. METHODOLOGIE DE COLLECTE DE DONNEES.

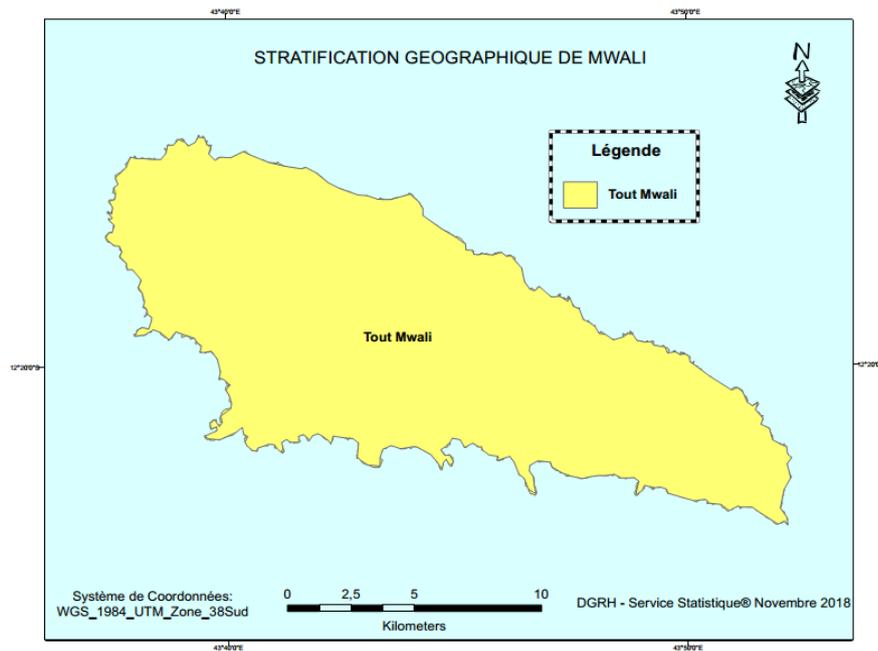
2.1. Stratification géographique

Figure 1 : Les îles Comores



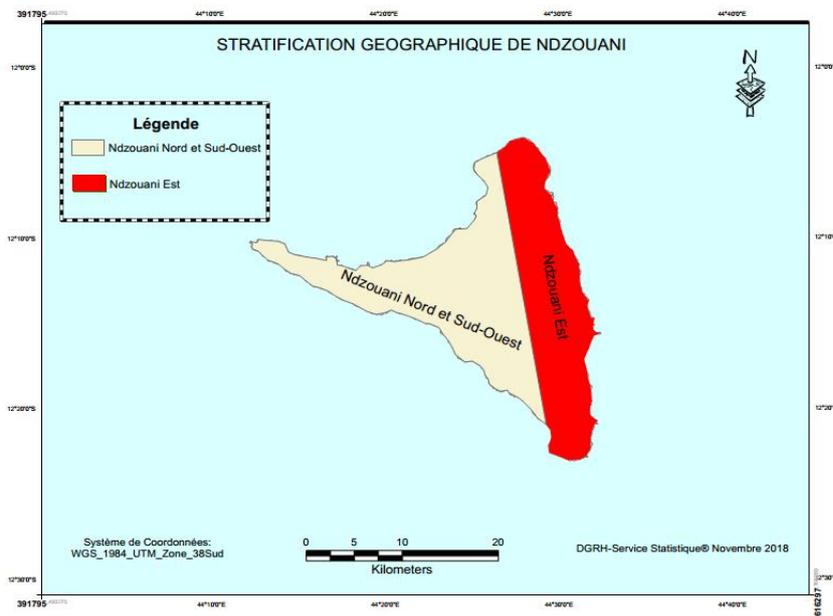
Les pêcheries de chaque île sont traitées séparément. Pour chaque île des strates géographiques sont définies (figures 2,3 et 4). Les régions ayant présentées des caractéristiques de pêche homogènes étant considérés comme strate. Pour chaque strate, les unités de pêches à échantillonner sont déterminées. Pour chaque unité de pêche, un nombre d'échantillon mensuel est défini. Cette méthodologie est basée principalement, suivant la méthode des échantillonnages stratifiés de pêche (FAO 2017).

Figure 2 : Stratification géographique Mwali



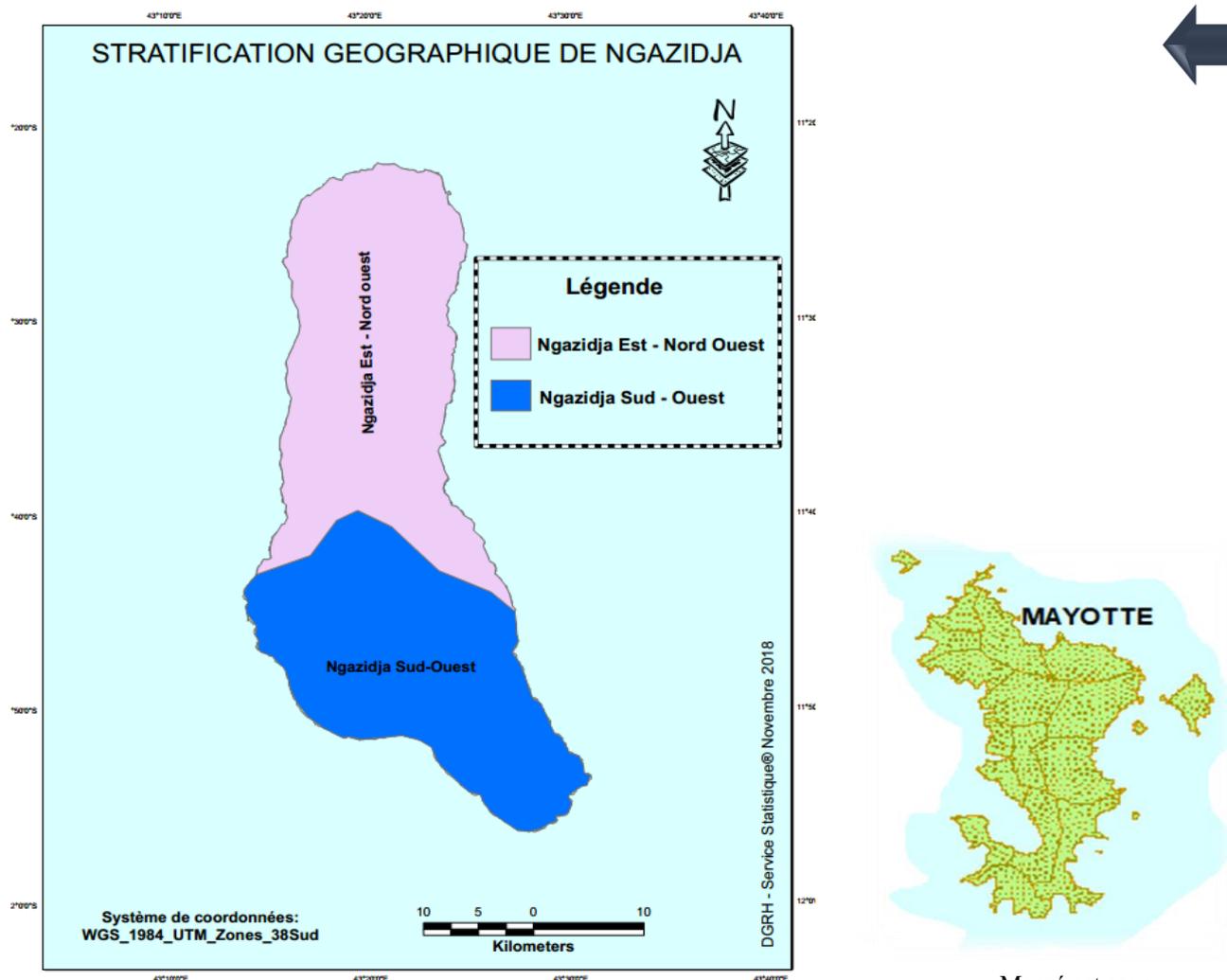
Une strate à Mwali : (Tout Mwali)

Figure 3 : Stratification géographique à Ndzuwani



Deux strates à Ndzuwani : (Ndzuwani Est et Ndzuwani Nord et Sud-Ouest)

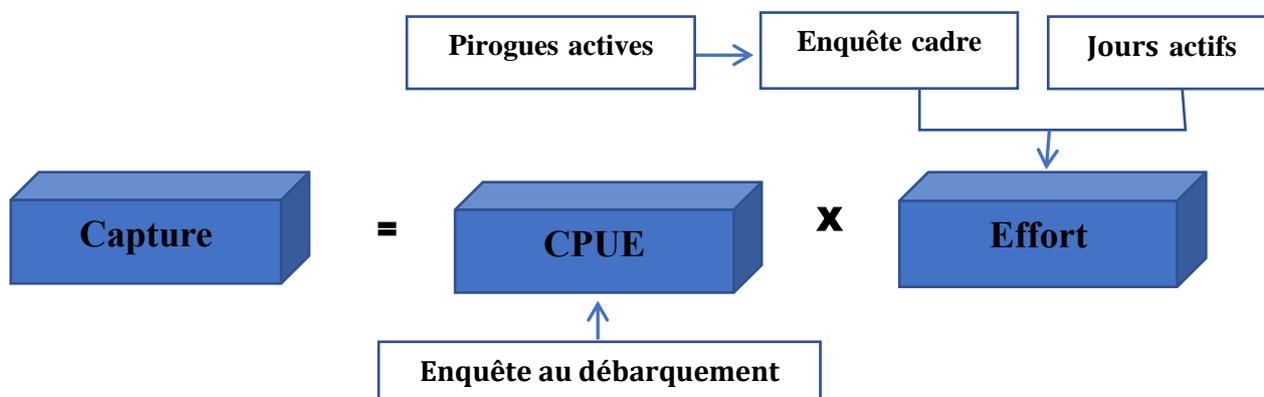
Figure 4 : Stratification géographique à Ngazidja



Maoré est sous l'occupation de la puissance française
 Deux strates à Ngazidja : (Ngazidja Est et Nord-Ouest et Ngazidja Sud-Ouest)

2.2. Estimation de la production

L'estimation des captures est obtenue à partir de la formule suivante :



La capture totale est égale au produit de la capture par unité d'effort par l'effort de pêche¹.

¹ L'effort de pêche est ici considéré comme, nombre d'embarcations sorties par jour de pêche

En ce qui concerne l'estimation de la production nationale des poulpes, nous avons mis en place un système de collecte de données dont la méthodologie est décrite à l'annexe 10.

3. LA PECHE ARTISANALE

3.1. Enquête cadre

L'enquête cadre consiste en un recensement exhaustif des villages de pêche, leurs sites de débarquements et ses caractéristiques physiques, les différents types d'embarcations et leurs caractéristiques, les différents types d'engin et la saisonnalité des activités de pêche.

Le dernier enquête cadre était effectué en 2014 et les résultats sont présentés dans les tableaux (1, 2, 3, et 4).

3.2. Résultat de l'enquête cadre, réalisé en 2014

La DGRH n'a pas effectué de recensement en 2018. Ainsi, dans ce bulletin, les statistiques sur le nombre d'embarcation et les unités de pêche de 2014 ont été reportées (tableaux 1 à 4). Au cours de cette opération, 5006 embarcations ont été dénombrées.

Tableau 1 : Nombre de village, site et pêcheur par île

Îles	Nbr. Villages	Nbr. sites	Nbr. embarcations	Nbr. des pêcheurs avec bateau	Nbr pêcheurs à pied ²
NGAZIDJA	60	113	2 299	3 908	10 474
NDZUWANI	54	153	2 234	3 798	3 790
MWALI	21	37	473	804	572
TOTAL	135	303	5 006	8 510	14 836

Tableau 2 : Catégories d'embarcation

Catégories	Description	Images
FD1 : Galawa à moteur ou Fedawa I	Embarcations en fibre de verre de trois (3) mètres équipés d'un moteur de 5 CV	
FD2 : Galawa à moteur ou Fedawa II	Embarcations en fibre de verre de cinq (5) mètres équipés d'un moteur de 9 CV	

² Le nombre de pêcheur à pied a été communiqué par les différents chef des communautés des pêcheurs ce qui nous semble douteux.

Catégories	Description	Images
GAP Galawa à pagaie	Embarcation en bois variant de deux (2) à quatre (4) mètres, propulsé à pagaie ou voile	
G18 Yamaha G18 et Sogawa	Embarcation en fibre de verre variant de 5 à 7 mètres avec moteur hors-bord de 15cv	 
JAK Japawa ou Komacat	Embarcation en fibre de verre de 9 mètres avec deux moteurs de 40cv et/ou de 90cv. Ces embarcations portent toujours des bacs à glace.	

3.3. Engin et saison de pêche

Les principaux engins utilisés pour la pêche artisanale aux Comores sont les suivants :

- La traîne ;
- La palangrotte ;
- La ligne à main léger ;
- Filet ou petite scène.

Les principales saisons de pêche sont, le KASKASI - MATULAI et le KUSI – MNYOMBENI

Figure 5 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Ngazidja

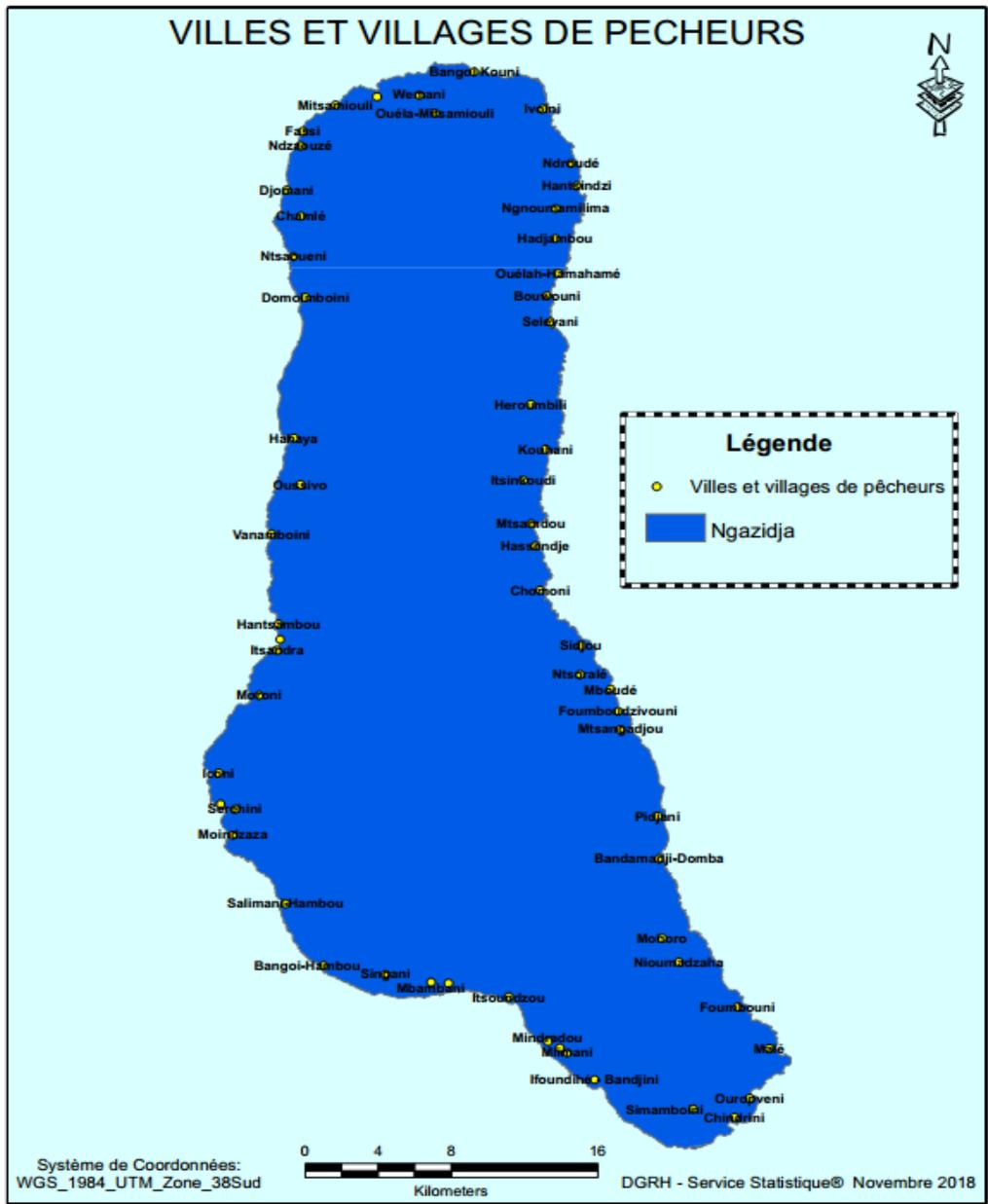


Figure 6 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Ndzuwani

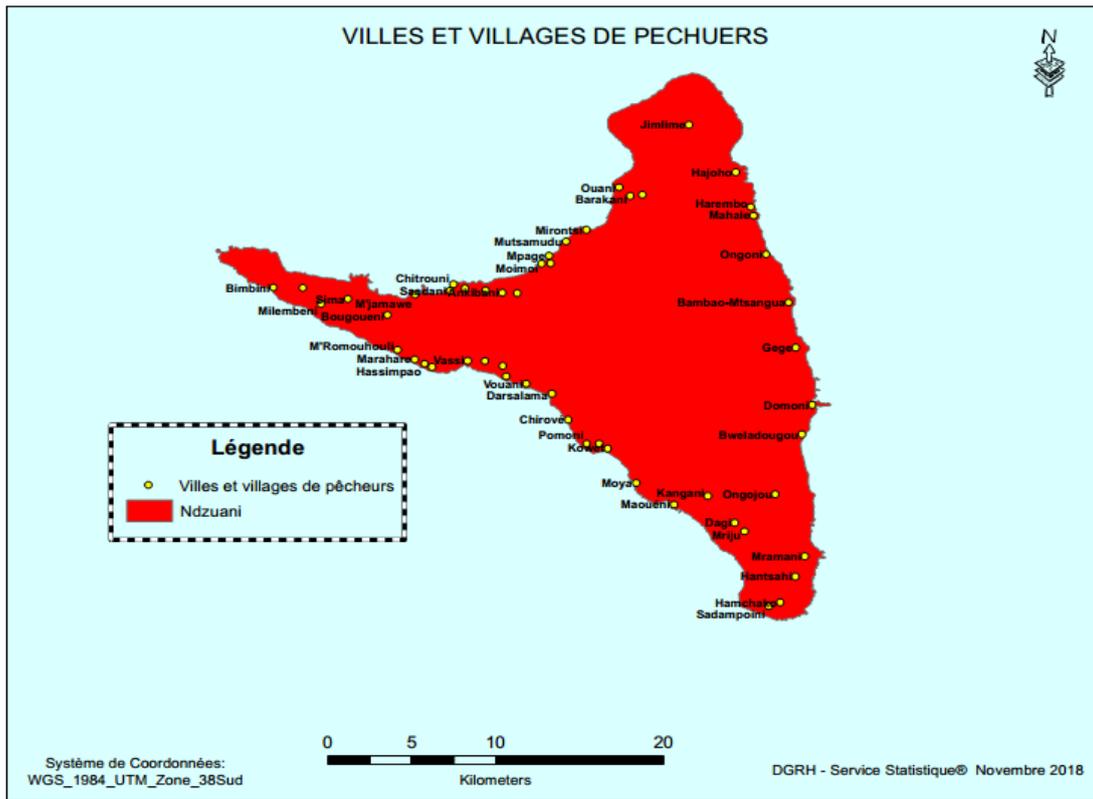


Figure 7 : Présentation des villes et villages de pêcheurs à Mwali

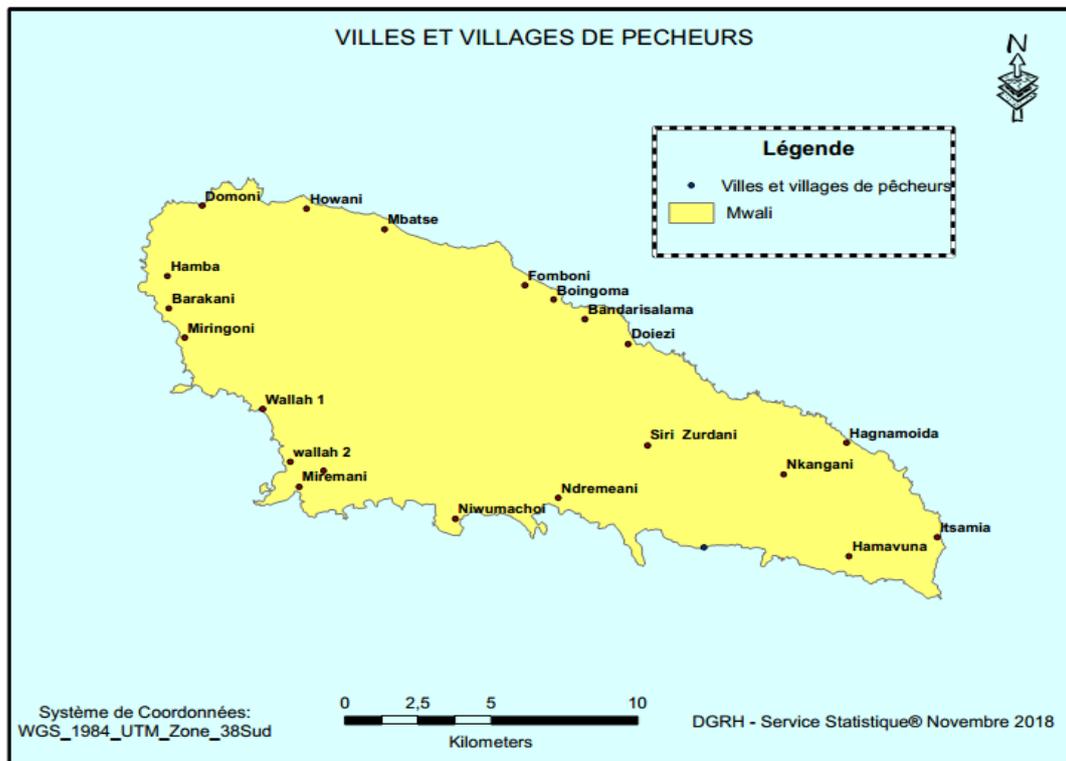
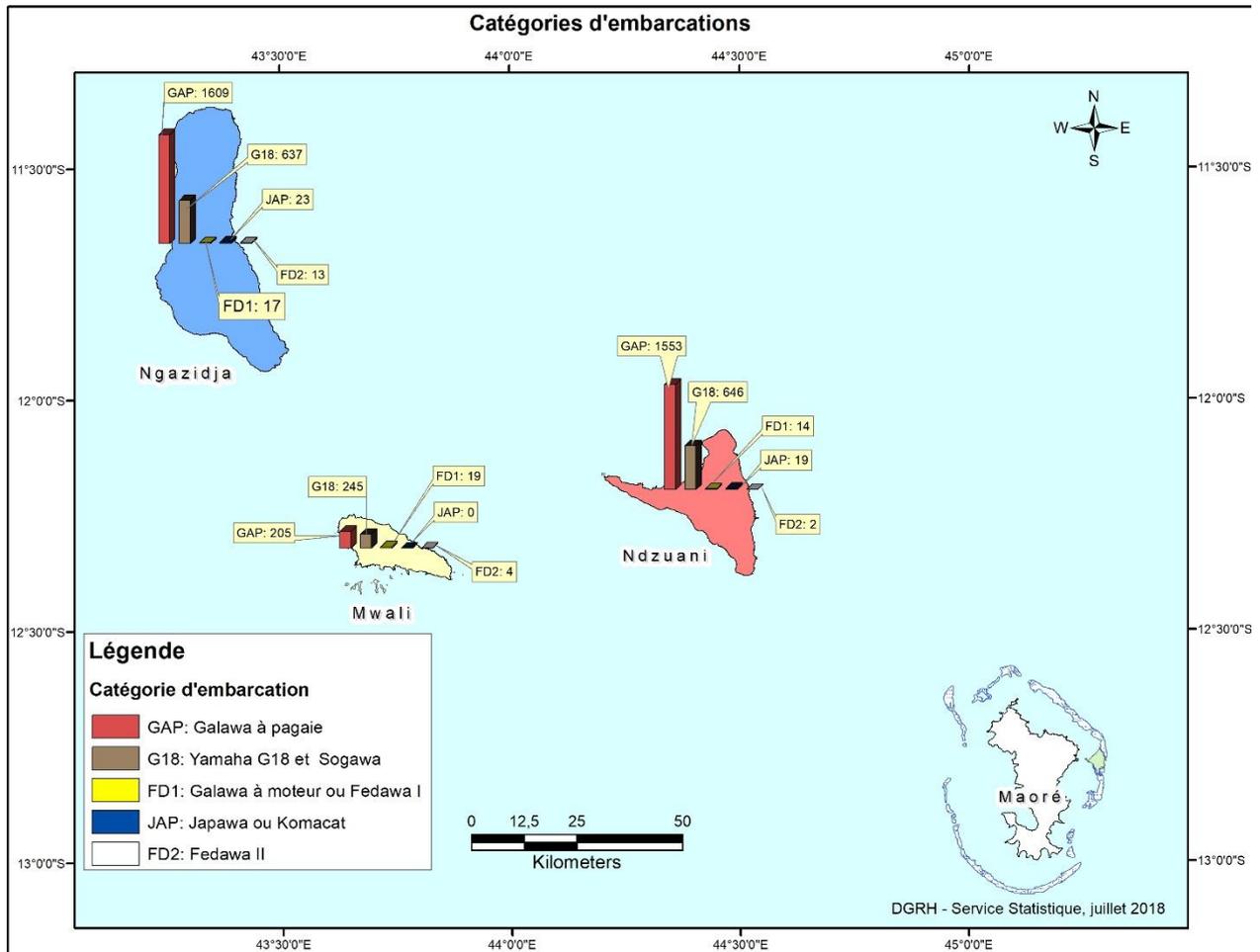


Tableau 3 : Nombre d'embarcation par catégorie et par ile

Ile	Total Bateaux recensés	FD1	FD2	G18	GAP	JAP
NGAZIDJA	2 299	17	13	637	1 609	23
NDZUWANI	2 234	14	2	646	1 553	19
MWALI	473	19	4	205	245	0
Total	5 006	50	19	1 488	3 407	42

Figure 8 : Présentation géographique du nombre d'embarcation par catégorie et par ile



3.4. Unité de pêche

L'unité de pêche est définie comme étant l'embarcation avec son engin de pêche principale. Les unités de pêche sont les principales unités pour l'estimation des productions de la pêche artisanale.

L'engin principal est l'engin de pêche utilisé pendant une période supérieure ou égale à six mois au cours d'une année.

Tableau 4: Nombres d'unités de pêche par catégorie et par Iles

ILES	FD1-LIG	FD1-PAL	FD1-TRA	FD2-LIG	FD2-PAL	FD2-TRA	G18-LIG	G18-PAL	G18-TRA	GAF	GAP-LIG	GAP-PAL	GAP-TRA	JAK-PAL	JAK-TRA	Total
NGAZIDJA	4	4	9	2	2	9	161	142	327	9	570	953	84	6	17	2299
NDZUWANI	2	7	5	0	2	0	32	35	530	129	909	544	20	11	8	2234
MWALI	16	3	0	0	1	3	4	71	130	3	148	94	0	0	0	473
Total general	22	14	14	2	5	12	197	248	987	141	1627	1591	104	17	25	5006

4. LA PRODUCTION HALIEUTIQUE.

Les débarquements totaux de la pêche artisanale (Tableaux 5) sont estimés à 16,788 tonnes en 2018. La valeur totale de la production en 2018 est estimée à vingt-cinq milliard trois cent soixante-treize million cent trente-sept mille francs comoriens (25 373 137 000 KMF). La collecte des données sur les prix du poisson a commencé à partir de 2017.

Tableau 5: Production en tonne et valeur en (000 KMF) et erreur relative : 2014-2018

Iles	2014		2015		2016		2017		2018	
	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
Ngazidja(Grande Comore)	2,366		4,422		6,786		7,465	13,946,168	6,187	11,355,321
Ndzuwani(Anjouan)	5,073		10,992		9,726		7,464	9,683,579	9,245	12,501,709
Mwali(Mohéli)	2,217		1,165		1,897		1,495	1,541,180	1,356	1,516,107
Total	9,656		16,579		18,409		16,424	25,170,928	16,788	25,373,137
Erreur relative à 90%	N/A		20%		22%		20%		17%	

L'erreur³ relatif exprime le niveau de fiabilité des données statistique. Il est calculé par le rapport entre la limite de confiance par la moyenne de l'échantillon. Nous avons fixé notre limite de confiance à 90%.

³ N.B : Le calcul de l'erreur relatif est introduit dans le système d'échantillonnage à partir de 2015.

Figure 8 : Présentation graphique de la production en tonne de 2014 à 2018

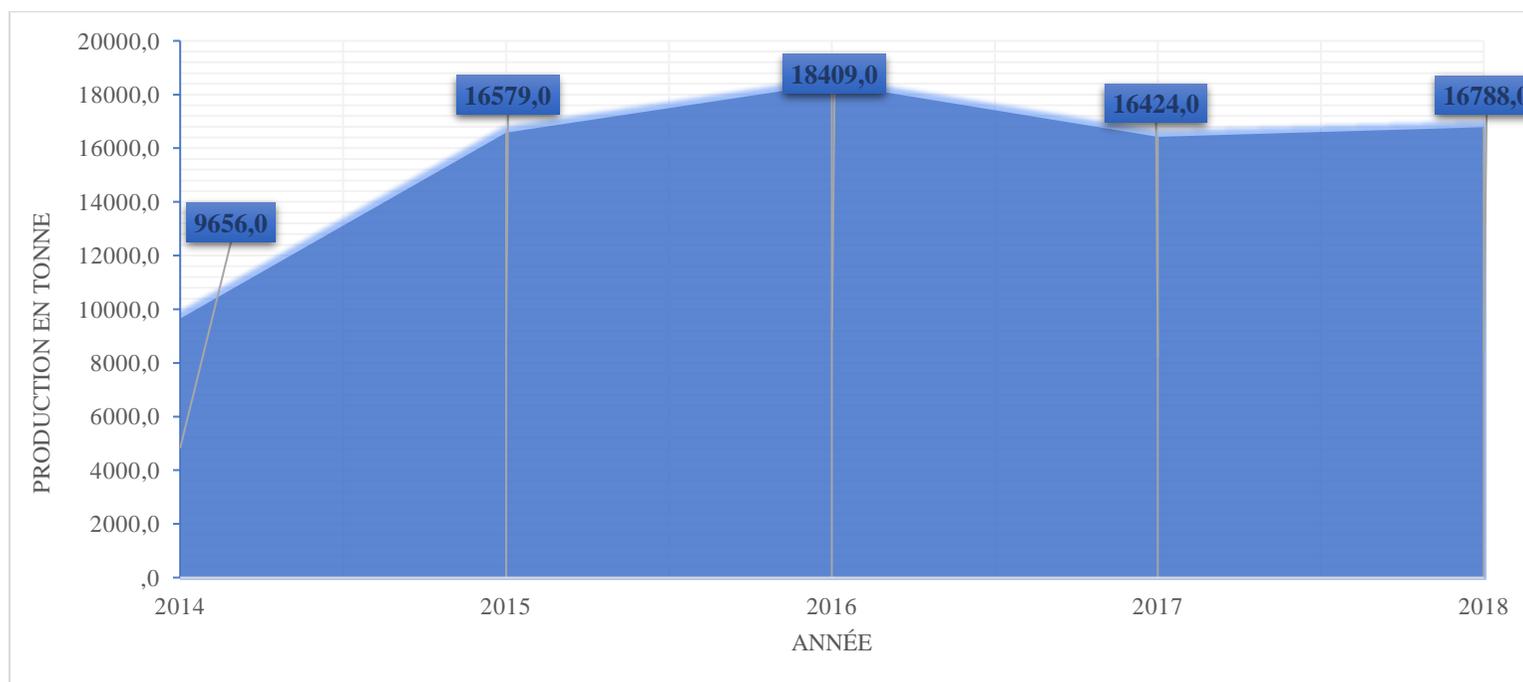


Tableau 6: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par île et type d'embarcation pour l'année 2018

Iles	G18		GAP		Total	
	Production (tonne/année)	Valeur ('000 KMF)	Production (tonne/année)	Valeur ('000 KMF)	Total Production (tonne/année)	Total Valeur ('000 KMF)
Ngazidja(Grande Comore)	4,474.80	8,263,086	1,711.89	3,092,235	6,186.69	11,355,321
Ndzuwani(Anjouan)	7,189.28	9,406,372	2,055.66	3,095,337	9,244.95	12,501,709
Mwali(Mohéli)	1,122.89	1,243,442	233.35	272,664	1,356.24	1,516,107
TOTAL	12,786.98	18,912,900	4,000.90	6,460,237	16,787.88	25,373,137

Tableau 7: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par île et par unité de pêche pour l'année 2018

Ile	Unité de Pêche	Capture (tonne)	Valeur ('000 KMF)	Erreur relative à 90%
Ngazidja(Grande Comore)	G18-LIG	409.71	708,667	30%
	G18-PAL	762.59	1,618,965	29%

Ile	Unité de Pêche	Capture (tonne)	Valeur ('000 KMF)	Erreur relative à 90%
	G18-TRA	3,117.03	5,646,011	22%
	GAF-FIL	237.79	371,081	24%
	GAP-LIG	521.06	953,863	19%
	GAP-PAL	1,093.47	1,952,338	22%
	GAP-TRA	45.04	104,397	30%
Ndzuwani(Anjouan)	G18-LIG	1.22	1,834	N/A
	G18-PAL	9.99	12,875	N/A
	G18-TRA	6,985.37	9,122,012	20%
	GAF-FIL	508.96	712,884	16%
	GAP-LIG	831.62	1,278,635	12%
	GAP-PAL	907.78	1,373,470	13%
Mwali (Mohéli)	G18-LIG	291.22	319,705	20%
	G18-PAL	303.34	347,397	14%
	G18-TRA	528.33	576,340	23%
	GAP-LIG	143.43	167,559	15%
	GAP-PAL	89.92	105,105	14%
Total général		16,787.88	25,373,137	

Tableau 8: Production en tonne et valeur ('000 KMF) par espèce pour les années 2014 à 2018

Espèces		2014		2015		2016		2017		2018	
Nom local	Nom scientifique	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
BAMBA MADJI	Prionace Glauca	0.35		2.50		16.70		17.09	10,549	16.67	16,145
BAMBA M'BINGUSSI	Sphyrna sp.					2.15					
BAMBA MILIME	Carcharhinus falciformis	0.59						21.34	22,573	29.74	32,653
BAMBA MKANDRA	Alopias sp.							0.78	779		
BAMBA ZASAYA	Other requins					2.85		0.00		0.00	
CHITRILI GABWA	Myripristis melanostictus					64.72		36.71	57,620	46.03	82,049
FIMAGNO	Pristipomoides filamentosus					13.89		9.75	14,864	6.59	10,387
GNANDZI	Lethrinus rubrioperculatus					19.22		14.64	19,120	17.29	22,166
HANALE	Decapterus macarellus					12.12					
HANALE, MITSUMBU	Carangidae, Clupeidae	1,216.99		1,335.39		1,253.41		851.38	1,226,671	599.30	901,620
Inconnue	Inconnue	0.37									
KAPWA MORO	Lethrinus Mahsena					18.60		14.56	20,785	9.44	14,732
KAWA	Carangidae			0.09		142.31		155.88	238,037	175.13	288,716
MAKAKABA	Palinuridae					5.73		1.66	3,235		

Espèces		2014		2015		2016		2017		2018	
Nom local	Nom scientifique	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
M'BAMBA MABAWA	Isurus sp.							1.42	994	3.39	3,394
M'BASI NGU	Scomberomorus commerson	0.13				0.12		0.18	176	0.49	707
M'BASSI MARANGA	Istiophorus platypterus	7.50		11.56		178.30		224.23	330,876	290.69	453,985
M'BASSI M'BAKUNDZI	Thunnus obesus	152.81		922.02		1,089.43		947.82	1,592,487	1,624.56	2,596,235
M'BASSI MTURAZI	Thunnus albacares	1,399.02		2,347.02		4,792.81		3,651.52	6,931,414	4,406.44	6,879,094
M'BASSI NAFI ZINDROIDJI	Thunnini et al.	0.40				7.25		14.26	21,248	1.96	2,918
M'BASSI NDJEWU	Thunnus alalunga	14.30		71.21		15.10		70.84	75,603	62.61	90,373
M'BASSI NGU	Scomberomorus guttatus					0.49		0.36	416	0.50	624
M'BASSI NGURU	Acanthocybium solandri	72.51		55.34		171.87		256.37	497,227	265.80	524,009
M'bassi Trindri fondro	Thunnus tonggol			0.54		11.02		4.48	5,654	5.78	10,725
M'BUDJU	Lethrinidae					12.00		34.07	51,635	21.89	34,483
Mbweza,Mbweza languissi,Kakaba	Crustacea, Cephalopoda	227.85		139.59		75.06					
M'HUDANA	Sphiraenidae et Carangidae	3.24		48.48		17.73		183.15	279,180	173.62	297,738
M'HUDANA	Sphyraena barracuda					77.33		130.29	227,396	139.35	269,284
M'LUNDJI	Etelis coruscans					11.15		147.80	200,433	58.28	97,742
MOLE	Aphareus rutilans					28.74		68.97	104,224	93.84	148,553
MOLE	Lutjanidae			0.04		58.66		53.58	72,263	65.77	99,596
MONGONGUZI	Galeocerdo cuvier	0.01						1.08	1,293	2.53	2,530
M'PONO	Scaridae			1.29		138.05		84.20	118,323	119.90	165,086
M'PONO	Scarus ghobban					17.51		6.21	10,080	4.36	6,588
M'RONGO	Aprion virescens					33.29		213.02	363,031	38.44	63,931
M'TSUMBU	Tylosurus acus					143.85		297.24	439,300	366.90	606,285
Ndruwaro Marare	Tetrapturus audax	0.00		1.73		28.12		13.74	16,351	2.28	4,657
NDRUWARO MWIGNI	Makaira mazara	1.29		2.30		59.64		12.52	14,311	38.24	51,759
NDRUWARO YA WUKU	Makaira indica	1.47		26.20		66.77		20.39	28,235	57.10	78,293
NDRUWARO YDARI	Xiphias gladius	19.29		60.70		197.49		144.61	163,245	81.35	138,279
N'DZIZI	Lethrinus nebulosus					15.00		14.46	21,579	12.90	20,971
N'FI ZAKAWE1	Demersaux nca	1,169.82		819.05		1,183.00		976.77	1,471,875	1,072.62	1,735,674
N'kawa,Gourou,Songoro,Bagara	Carangidae nca	239.52		124.63		28.40		0.16	401		
N'KULE MADZI	Hemiramphus far			1.46		188.87		172.90	229,296	138.04	193,785
N'KUNGU	Lutjanus argentimaculatus					17.61		18.10	27,099	16.97	27,674
N'KUTSI	Variola louti					22.42		24.66	34,476	18.04	26,795
NTSANDJEWU	Carcharhinus longimanus	5.21		0.00		0.42		2.34	1,911	16.58	19,759
Ntsehele nazasaya	Demersaux	401.56		106.05		136.58		54.99	92,471	67.85	111,398
Pandje, Pangué	Coryphaena hippurus	0.28				757.32		133.11	159,180	193.22	260,746
PANGAGNILE	Selachimorpha (pleurotremata)	4.44		4.49							
PANGE	Coryphaenidae	79.76		96.23		64.74					
PWERE BUNGU	Katsuwonus pelamis	4,452.78		10,202.11		6,281.08		6,352.03	8,748,666	5,252.10	7,271,717
PWERE MTSUTSU	Auxis rochei	15.08		18.88		5.43		2.82	2,987	0.47	867
PWERE PANGA	Euthynnus affinis	153.30		59.87		81.13		41.80	35,453	35.15	34,091
SIMSIM	Sardinella spp					193.58		79.29	93,454	39.04	54,368
SIMSIM NAZASAYA	Carangidae et Clupeidae	14.17		119.77		23.31					
SONGORO	Elagatis bipinnulata					73.20		98.04	131,965	91.09	132,096

Espèces		2014		2015		2016		2017		2018	
Nom local	Nom scientifique	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur	Production	Valeur
SUMAHA	Haemulidae					29.43		30.95	41,894	30.81	46,370
TSEHELE	Epinephelus merra					26.83		24.33	36,457	17.11	24,868
TSEHELE	Epinephelus spp					26.00		51.88	63,641	53.31	72,683
TSEHELE	Serranidae					21.46		27.18	37,967	51.58	80,384
TSEHELE MAWE	Epinephelus chlorostigma					19.77		31.44	46,589	29.10	47,806
VIKO	Auxis thazard			0.05		1.88		15.88	21,812	2.60	3,642
YAUWA	Lethrinus microdon					47.49		44.82	67,463	33.85	56,274
ZINDRWADJI	Autre	2.63		0.30		354.92		499.10	616,251	749.01	1,093,083
Total général		9,656.64		16,578.90		18,408.79		16,424.18	25,170,928	16,787.88	25,373,137

Remarque : l'absence des chiffres sur certains espèces s'explique par une absence de suivi individuelle de ces espèces dans cette période par le système statistique.

Tableau 9: Production en tonne et valeur en (000 KMF) par espèces et par unité de pêche pour l'année 2018

Nom local	Nom scientifique	G18-LIG		G18-PAL		G18-TRA		GAF		GAP-LIG		GAP-PAL		GAP-TRA	
		Capture (tonne)	Valeur ('000KMF)												
BAMBA MADJI	Prionace Glauca	6.14	5,564	0.95	881	8.09	8,449			0.51	383	0.98	868		
BAMBA MILIME	Carcharhinus falciformis	10.15	12,298	1.08	810	17.03	18,577			0.59	297	0.89	671		
BAMBA ZASAYA	Other requins													0.00	
CHITRILI GABWA	Myripristis melanostictus	0.02	30	2.01	3,009			8.64	14,331	1.67	2,561	33.69	62,118		
FIMAGNO	Pristipomoides filamentosus	0.08	95	0.17	234	0.00				4.93	7,776	1.41	2,282		
GNANDZI	Lethrinus rubrioperculatus	7.22	8,742	4.21	5,161					3.39	4,632	2.47	3,633		
HANALE,MITSUMBU	Carangidae, Clupeidae	44.44	70,276	119.59	127,341	33.02	45,024	73.49	115,245	116.80	200,086	211.96	343,648		
KAPWA MORO	Lethrinus Mahsena	0.39	487	0.50	641					6.34	9,745	2.20	3,858		
KAWA	Carangidae	5.42	7,642	26.20	42,548	3.63	6,034	0.78	1,514	50.12	74,881	88.96	156,097		
M'BAMBA MABAWA	Isurus sp.											3.39	3,394		
M'BASI NGU	Scomberomorus commerson			0.07	70							0.43	638		
M'BASSI MARANGA	Istiophorus platypterus	4.34	4,340	1.61	2,456	73.69	102,868			31.21	43,190	153.04	237,048	26.80	64,083
M'BASSI M'BAKUNDZI	Thunnus obesus	65.94	121,126	115.41	248,577	1,408.19	2,162,216					35.02	64,316		
M'BASSI MTURAZI	Thunnus albacares	192.42	260,776	502.19	1,076,033	3,339.97	4,965,592			7.52	11,259	364.34	565,434		
M'BASSI NAFI ZINDROIDJI	Thunnini et al.									1.14	1,704	0.83	1,214		
M'BASSI NDJEWU	Thunnus alalunga	15.53	17,163	13.37	33,487	31.73	36,939					1.61	2,422	0.36	362
M'BASSI NGU	Scomberomorus guttatus			0.50	624										
M'BASSI NGURU	Acanthocybium solandri	61.36	124,638	11.92	25,675	175.48	347,683			2.03	2,595	13.88	21,145	1.14	2,274
M'bassi Trindri fondro	Thunnus tonggol	0.16	281			0.83	1,652	0.01	18	0.36	720	4.42	8,054		
M'BUDJU	Lethrinidae	0.05	57	0.02	31			0.15	231	11.86	17,958	9.81	16,206		
M'HUDANA	Sphiraenidae et Carangidae	0.39	482	17.07	24,342	0.56	1,485	0.74	1,435	9.07	15,685	145.79	254,309		
M'HUDANA	Sphyaena barracuda	12.20	21,241	42.93	80,441	31.98	63,547	0.24	609	25.49	47,064	26.52	56,382		
M'LUNDJI	Etelis coruscans	0.23	273	0.24	383					19.69	28,549	38.12	68,537		
MOLE	Aphareus rutilans	4.67	5,844	0.99	1,635	0.21	268			58.48	90,932	29.48	49,874		

Nom local	Nom scientifique	G18-LIG		G18-PAL		G18-TRA		GAF		GAP-LIG		GAP-PAL		GAP-TRA	
		Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)	Capture (tonne)	Valeur (*000KMF)
MOLE	Lutjanidae	0.73	1,058	2.00	2,528	1.20	1,758	0.71	1,191	32.08	47,210	29.04	45,849		
MONGONGUZI	Galeocerdo cuvier					2.53	2,530								
M'PONO	Scaridae	23.06	19,494					53.09	80,633	32.33	46,917	11.42	18,043		
M'PONO	Scarus ghobban							1.29	1,642	2.18	3,440	0.88	1,507		
M'RONGO	Aprion virescens	2.91	3,692	6.60	11,444	0.01	29	0.04	71	9.50	14,340	19.38	34,355		
M'TSUMBU	Tylosurus acus	0.15	296	0.40	546	0.07	142	67.33	100,509	243.56	406,914	41.21	65,851	14.19	32,027
Ndruwaro Marare	Tetrapturus audax	0.70	696	0.34	841	0.01	6							1.25	3,114
NDRUWARO MWIGNI	Makaira mazara	0.41	413			17.85	24,782					19.97	26,565		
NDRUWARO YA WUKU	Makaira indica	5.52	7,645	1.82	2,308	15.54	23,720			4.62	6,430	29.60	38,191		
NDRUWARO YDARI	Xiphias gladius	1.93	1,932	21.65	46,757	57.76	89,591								
N'DZIZI	Lethrinus nebulosus	0.08	94	0.27	336			1.05	2,109	7.29	10,946	4.21	7,486		
N'FI ZAKAWE1	Demersaux nca	69.74	85,711	101.40	119,298	5.69	7,938	110.88	173,342	410.49	700,953	374.43	648,432		
N'KULE MADZI	Hemiramphus far	0.48	954					120.55	166,696	15.20	23,290	1.56	2,413	0.25	431
N'KUNGU	Lutjanus argentimaculatus	0.09	97	0.44	543					1.41	1,797	15.04	25,237		
N'KUTSI	Variola louti	2.14	2,674	0.63	785					5.89	7,845	9.39	15,491		
NTSANDJEWU	Carcharhinus longimanus					10.95	12,446					5.63	7,313		
Ntsehele nazasaya	Demersaux	2.55	3,068	3.00	3,664					44.73	74,291	17.56	30,375		
Pandje, Pangué	Coryphaena hippurus	31.13	52,976	4.39	7,519	152.88	194,374			2.22	2,219	1.55	1,553	1.05	2,106
PWERE BUNGU	Katsuwonus pelamis	69.58	112,585	10.36	18,385	5,164.35	7,130,157					7.81	10,591		
PWERE MTSUTSU	Auxis rochei	0.20	493	0.00	9	0.27	365								
PWERE PANGA	Euthynnus affinis	0.21	229			31.98	29,963			0.95	1,263	2.01	2,635		
SIMSIM	Sardinella spp	4.90	11,031	2.19	2,195			26.51	33,386	4.34	6,566	1.09	1,190		
SONGORO	Elagatis bipinnulata	5.91	7,852	24.42	31,149	33.08	47,148			4.10	6,243	23.58	39,704		
SUMAHA	Haemulidae	0.32	404	1.01	1,159			0.34	547	15.95	23,721	13.19	20,538		
TSEHELE	Epinephelus merra	0.18	218	0.25	297			0.72	1,074	8.44	12,204	7.52	11,074		
TSEHELE	Epinephelus spp	0.29	318	0.21	208	0.61	735	19.91	23,786	18.85	27,291	13.44	20,345		
TSEHELE	Serranidae	0.47	580	0.58	721			4.58	7,465	24.59	36,344	21.35	35,274		
TSEHELE MAWE	Epinephelus chlorostigma	0.44	560	0.55	594					18.67	30,970	9.44	15,682		
VIKO	Auxis thazard	0.66	933			0.88	882	0.10	201	0.70	1,104	0.26	521		
YAUWA	Lethrinus microdon	2.27	2,997	1.26	1,613					11.99	18,373	18.34	33,291		
ZINDRWADJI	Autre	43.97	49,851	31.08	51,944	10.64	17,464	237.63	330,174	224.00	327,973	201.69	315,677		
ZITRILI	Holocentridae			0.01	17			16.12	24,481	2.68	4,670	21.34	33,582		
Total général		702.15	1,030,206	1,075.91	1,979,237	10,630.73	15,344,362	744.90	1,080,689	1,497.97	2,403,332	2,091.17	3,430,913	45.04	104,397

4.1. Effort de pêche.

L'effort de pêche est exprimé par le nombre de sorties en mer pour chaque unité de pêche.

En 2018, l'effort de pêche total de la flottille artisanale est de 787 701 sorties. Du fait d'un nombre de pirogues plus important et effectuant généralement plus des sorties, l'effort de pêche est fortement prédominé par les pirogues à ligne à main léger (GAP-LIG) et les pirogues à palangrotte (GAP-PAL). Ces deux unités de pêches représentent respectivement 36,95% et 29,63%, soit 66,58% du nombre total de sorties pour l'année 2018.

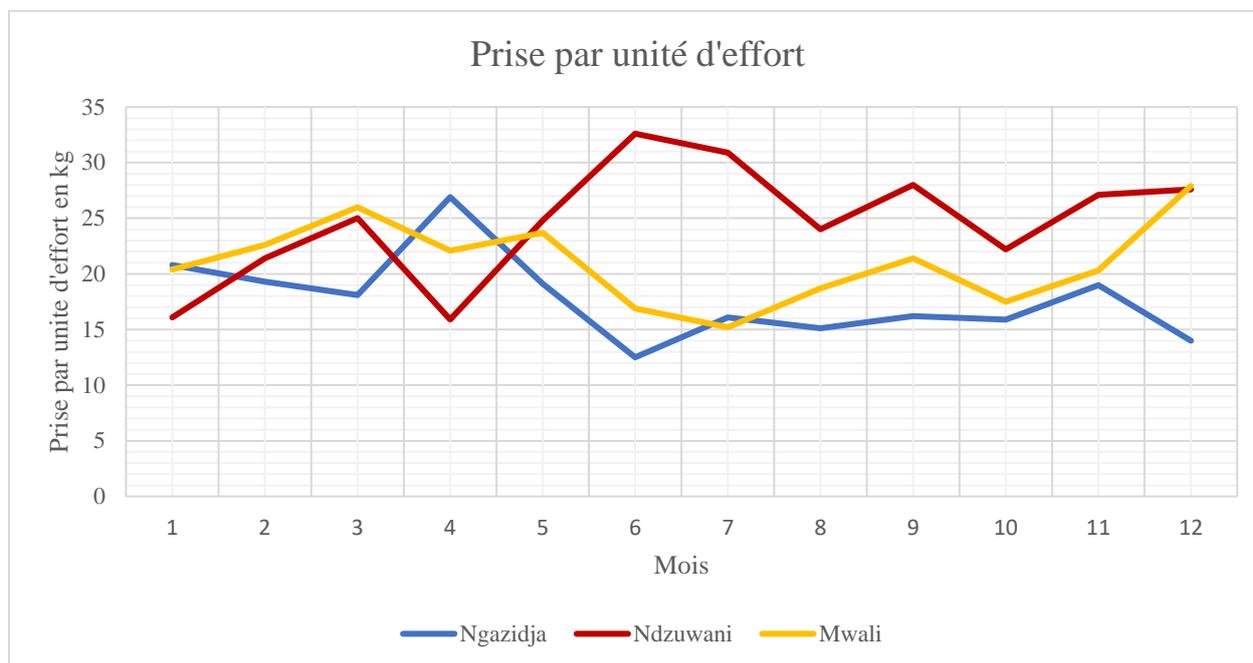
Tableau 10: Effort de pêche (nbr des sorties) par unité de pêche et par île pour l'année 2018

ILES	G18-LIG	G18-PAL	G18-TRA	GAF-FIL	GAP-LIG	GAP-PAL	GAP-TRA	Total
NGAZIDJA	18,733	20,899	61,956	5,595	108,602	130,651	3,616	350,051
NDZUWANI	218	318	100,577	18,433	160,517	94,047		374,111
MWALI	10,265	8,354	14,290		21,968	8,662		63,539
Total	29,216	29,571	176,824	24,028	291,086	233,360	3,616	787,701

Tableau 11: Prise, effort (nbr des sorties) et prise par unité d'effort (PUE) par île et par mois pour l'année 2018

Mois	Ngazidja			Ndzuwani			Mwali		
	Production (tn)	Effort	PUE (kg/jour)	Production (tn)	Effort	PUE (kg/jour)	Production (t)	Effort	PUE (kg/jour)
01	415.74	19,942	20.8	402.50	25,009	16.1	59.09	2,901	20.4
02	629.30	32,675	19.3	654.73	30,643	21.4	148.37	6,557	22.6
03	556.03	30,725	18.1	792.67	31,687	25.0	155.23	5,973	26.0
04	802.97	29,870	26.9	519.68	32,610	15.9	141.49	6,413	22.1
05	554.55	29,053	19.1	841.84	33,880	24.8	153.51	6,480	23.7
06	395.71	31,574	12.5	1,070.91	32,819	32.6	95.90	5,685	16.9
07	403.38	24,983	16.1	840.75	27,212	30.9	50.76	3,335	15.2
08	430.89	28,505	15.1	745.71	31,044	24.0	108.77	5,827	18.7
09	448.82	27,713	16.2	834.60	29,841	28.0	104.36	4,869	21.4
10	460.17	28,965	15.9	769.71	34,674	22.2	91.35	5,218	17.5
11	617.43	32,447	19.0	868.47	31,998	27.1	105.09	5,175	20.3
12	471.71	33,598	14.0	903.38	32,693	27.6	142.32	5,107	27.9

Figure 10 : Variation mensuel des prises par unité d'effort et par île pour l'année 2018



La prise par unité d'effort peut servir à mesurer le rendement économique d'un type d'engin de pêche mais également comme indice de l'abondance. La comparaison de ces différents PUE, obtenus à partir de l'ensemble des captures, montre une réelle variation de l'abondance en ressources entre les mois.

5. PECHE AU POULPE

C'est une pêche à pied pratiquée en périodes de basse mer de vives eaux principalement, et de façon collective par des femmes et des enfants des villages ciblant les poulpes. Cette pêcherie peut associer certains hommes.

Une enquête en 2018 a montré qu'il y a environ 2,619 pêcheurs dont 63% sont des femmes. Cette activité de pêche se pratique durant 14 à 15 jours par mois.

Les produits de cette activité de subsistance sont en quasi-totalité destinés à l'autoconsommation. Toutefois, lors d'une bonne pêche, une partie est commercialisée par les femmes elles-mêmes au marché du village.

5.1. Répartition des pêcheurs de poulpes dans les îles

La répartition des pêcheurs dans les îles sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 12 : Nombre de pêcheur de poulpes par île

Nom île	Nombre de pêcheurs
Ngazidja (Grand Comore)	494
Ndzuwani (Anjouan)	1,719
Mwali (Mohéli)	406
Total général	2,619

Tableau 13 : Répartition des pêcheurs de poulpes par site

Nom île	Village/Site	Nombre de pêcheurs
Ngazidja (Grand Comore)	Chindini/Chanaze	15
	Hantsindzi/Daritsini	66
	Ivoini/Ipvangabuzi	26
	Malé/Ndrereni	18
	Ndroudé/Haqmozi	248
	Ouropveni/Ikodjou-ouroveni	121
Total Ngazidja (Grand Comore)		494
Ndzuwani (Anjouan)	Bandrani ya Vouani/Mrojou-Choungu	151
	Bougoueni/Maboungani 1	25
	Chaweni/Foukodzidou	8
	Darsalama/Mrojou-Choungu	298
	Hajoho/Jangwani	162
	Hamchako/Mtsangani-Hamchako	55
	Harembo Yaju/Mtsangani Haba Youssouf	36
	Harembo yantsini/Mtsangani Haba Youssouf	22
	Imere/Poste-Vouani	174
	Imere ya boungoueni/Maboungani 1	6
	Kangani/Haha	21
	Mahale/Mgnambaju-Mahale	72
	Marahare/Wibwi	31
	Milembeni/Barakani	10
	Mirongani/Souni	62
	Mnazichumwe/Chiroroni I	13
	M'Romouhouli/Maboungani 1	36
	Nounga/Chiroroni I	18
	Sadampoine/Chiroroni I	101
	Vouani/Poste-Vouani	418
Total Ndzuwani (Anjouan)		1,719
	Barakani(M)/ Chikone	17
	Djando – Wanani/Sircalini	33
	Djoiezi/Mapihachingo	17
	Hamavouna/Ikoni	107
	Hatsimedou/Sambadjou	18

Nom île	Village/Site	Nombre de pêcheurs
Mwali (Mohéli)	Mbatse/Mtakoudja	56
	Miremani/Miremani	20
	Miringoni/Mtsangani gnambo	7
	Ndremani/Habina	15
	Ndrondroni/Miremani	39
	Nioumachoi/Chihouzi	29
	Nkangani/Hagnendjelé	27
	Wallah 1/Konimoimro	21
Total Mwali (Mohéli)		406
Total général		2,619

5.2. Présentation de la production des poulpes

En 2018 la capture totale des poulpes est estimée à 920 tonnes. La plupart est capturée à Ndzuwani (507 tonnes soit 55.1% de la production). Cette différence peut s'expliquer par le nombre élevé de site et pêcheur au niveau de Ndzuwani.

La production nationale mensuelle et la production par île mensuelle sont présentées dans les tableaux suivants :

Tableau 14 : Production nationale mensuel de poulpes pour l'année 2018

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Total général
Production (ton)	33.97	45.82	63.14	92.04	66.17	57.38	78.80	61.86	96.65	117.81	96.34	110.14	920.10

Tableau 15 : Production mensuel de poulpe par ile pour l'année 2018

Production en tonne par mois pour l'année 2018													
Iles	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Total général
Ngazidja	24.35	33.85	15.09	33.53	9.86	3.35	13.16	12.34	18.25	23.42	19.90	25.71	232.80
Ndzuwani	4.55	5.72	43.24	37.17	39.88	35.79	43.84	33.80	65.00	72.54	58.18	67.76	507.49
Mwali	5.06	6.25	4.81	21.33	16.43	18.23	21.80	15.72	13.40	21.85	18.26	16.67	179.81
Total général	33.97	45.82	63.14	92.04	66.17	57.38	78.80	61.86	96.65	117.81	96.34	110.14	920.10

La répartition des captures dans les différents sites est présentée dans le tableau 16. Il est à noter que certains sites sont exploités par plusieurs villages notamment des villages en hauteurs.

Tableau 16: Présentation de la production en tonne dans les sites pour l'année 2018

Ile/Village	Site de débarquement	Production(ton)
Mwali (Moheli)		179.81

Djando – Wanani	Sircalini	26.41
Hamavouna	Icni	40.59
Mbatse	Mtakoudja	15.04
Ndrondroni Miremani	Miremani	63.32
Nioumachoi	Chihouzi	34.45
Ndzouwani (Anjouan)		507.49
Darsalama Bandrani ya Vouani	Mrojou-Choungu	108.80
Hajoho	Jangwani	44.74
Kangani	Haha	0.98
Mahale	Mgnambajou-Mahalé	14.63
Marahare	Wibwi	13.18
M'Romouhouli Bougoueni Imere ya boungoueni	Maboungani 1	25.05
Sadampoine Mnazichumwe Nounga	Chiroroni I	123.89
Vouani Imere	Poste-Vouani	176.23
Ngazidja (Grand Comore)		232.80
Hantsindzi	Daritsini	32.35
Ivoini	Ivangambouzi	11.15
Malé	Ndrereni	25.48
Ndroudé	Hamozi	163.82
Total général		920.10

Tableau 17 : Prise, effort (nbr de jour de pêche) et prise par unité d'effort (PUE) de poulpe par ile pour l'année 2018

Ile	Nombre de Pêcheurs	Nombre de jour de pêche	CPUE (Kg Pêcheur/jour)	Production (ton)
Mwali (Mohéli)	284	384	9.7	179.8
Ndzuwani (Anjouan)	1,589	801	3.0	507.5
Ngazidja (Grand Comore)	358	394	7.3	232.8
	2,231	1,580	6.0	920.1

6. DONNEES ECONOMIQUES

Les données présentées sont issues de l'évaluation rapide de la contribution de la pêche artisanale sur le PIB du pays et de la base de données statistique de la pêche artisanale. La méthodologie suivie pour l'évaluation est élaborée par le FAO (FAO 2014). Pour la détermination de la contribution de la pêche artisanale dans l'économie comorienne, l'approche utilisée est analogue à l'approche « production » pour le calcul de la contribution de la pêche au PIB.

6.1. Estimation de la valeur ajoutée et contribution de la pêche au PIB

La valeur Ajoutée (VA) est un indicateur permettant de mesurer la richesse brute créée par la pêche artisanale. Elle est calculée en déduisant les consommations intermédiaires (CI) du chiffre d'affaire (CA). $VA = CA - CI$.

Le chiffre d'affaire (CA) ou la valeur brute de la production, c'est la valeur de la production aux débarquements. Cette valeur est issue de la base de données statistique nationale. Il est obtenu en multipliant les prises totales par les prix moyens au débarquement.

Le coût de production est l'ensemble des différents coûts variables nécessaires au fonctionnement de l'embarcation. Il est calculé en additionnant les coûts de fonctionnement de l'embarcation (entretien, maintenance, carburant, lubrifiant, charges variables, impôt et taxes).

Le coefficient de la valeur ajoutée est le ratio financier issue de la valeur ajoutée. Il est calculé comme suit :

$$\text{Coefficient de la valeur ajoutée} = \frac{\text{Valeur brute de la production} - \text{Coûts de fonctionnement}}{\text{Valeur brute de la production}}$$

Tableau 18: Chiffre d'affaire (en KMF) par Ile et par unité de pêche pour l'année 2018

Ile/Unité de pêche	G18-PAL	G18-TRA	GAF-FIL	GAP-LIG	GAP-PAL	Total général
Ngazidja	1,618,965,103	5,646,011,124	371,080,748	953,862,937	1,952,337,856	10,542,257,768
Ndzuwani	12,874,773	9,122,011,547	709,608,714	1,278,634,605	1,373,469,954	12,496,599,592
Mwali	347,397,474	576,339,555		167,559,070	105,105,346	1,196,401,446

Les valeurs du tableau ci-dessus sont issus de la base de données nationale de la pêche artisanale. L'utilisation des filets pour la pêche à Mwali est presque inexistante, ce qui explique le manque du chiffre d'affaire de l'unité de pêche GAF dans cette ile.

Tableau 19 : Ratio de valeur ajoutée par unité de pêche et par ile pour l'année 2018

Unité de pêche engin principal	G18-PAL	G18-TRA	GAF-FIL	GAP-LIG	GAP-PAL
Ngazidja	0.26	0.40	0.92	0.90	
Ndzuwani		0.62	0.93	0.89	0.95
Mwali	0.34	0.32		0.66	0.70

Tableau 20: Valeur ajoutée en KMF par ile et par unités de pêche (Ratio*Valeur Brute) pour l'année 2018

Ile/Unité de pêche	G18-PAL	G18-TRA	GAF-FIL	GAP-LIG	GAP-PAL	Total
Ngazidja	420,930,927	2,258,404,450	341,394,288	858,476,643	0	3,879,206,308
Ndzuwani	0	5,655,647,159	659,936,104	1,137,984,798	1,304,796,456	8,758,364,517
Mwali	118,115,141	184,428,658	0	110,588,986	73,573,742	486,706,528
Total	539,046,068	8,098,480,267	1,001,330,392	2,107,050,428	1,378,370,198	13,124,277,353

La contribution de la pêche au PIB est le rapport de la valeur ajoutée des unités de pêche par le PIB total national.

Le PIB nationale estimé par l'INSEED est de 497,669,000,000 KMF pour l'année 2018. La valeur ajoutée de toutes les unités de pêche aux Comores est de 13,124,277,353 KMF.

Ainsi, la contribution de la pêche est le rapport de 13,124,277,353 KMF par 497,669,000,000 KMF, soit 2.64%.

7. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUE

La DGRH à travers L'INSEED a réalisé une enquête de ménage de pêcheur sur les trois îles en 2018 dans les zones d'intervention du projet Swiofish1. Les principaux résultats sont présentés dans cette partie.

7.1. Structure d'âge des pêcheurs

Tableau 21: Distribution de l'âge (par tranche)

Tranche d'âge	Effectifs	Fréquence (%)	Fréquence Cum
moins de 6 ans	706	13.6	13.6
6-17 ans	1,340	25.9	39.5
18-24 ans	971	18.8	58.3
25-34 ans	936	18.1	76.3
35-59 ans	1,010	19.5	95.8
60 ans et plus	215	4.2	100.0
Total	5,178	100.0	

Source, INSEED, enquête pêche-2018

On constate que la population dans les zones d'intervention du projet est assez jeune. En effet, un peu moins de 60% (58.3 %) sont âgés d'au plus 24 ans. Plus de ¾ de la population de ladite zone à moins de 35 ans. Ceux qui ont dépassé la soixantaine ne représente qu'un peu plus de 4%.

7.2. Niveau d'instruction des pêcheurs

Niveau d'instruction	Mwali (%)	Ndzuwani (%)	Ngazidja (%)	Total
Primaire	6.1	10.6	22.0	38.7
Secondaire	2.4	4.1	8.2	14.7
Supérieur	0.8	0.9	2.4	4.2
Aucun	5.0	13.7	23.7	42.4
Total	14.3	29.3	56.4	100.0

Source, INSEED, enquête pêche-2018

Le niveau d'instruction des pêcheurs est dans l'ensemble très bas. En effet, 42.4% sont sans niveau d'instruction et 38.7% ont le niveau primaire. Cumulant ces deux modalités, on peut affirmer qu'environ 81% des pêcheurs ont au plus le niveau primaire. Ceux qui ont atteint le niveau supérieur représentent 4.2%. Au niveau des îles, nous observons la même tendance, sauf à Mwali où c'est le niveau primaire qui est très important par rapport aux autres modalités.

7.3. Migration des pêcheurs

L'étude réalisée pour appréhender l'origine des pêcheurs par rapport à là où ils exercent leurs activités montre deux cas de pêcheurs selon les origines : ceux de la localité et ceux qui proviennent d'une autre localité du lieu d'où ils exercent leur métier de pêcheur voire tableau suivant :

Tableau 22 : Répartition en% de l'origine de pêcheurs selon les localités

Localités	effectif	Origine de pêcheurs en %		Total
		De la localité	Migrant	
Ngazidja	2,939	95	5	100
Ndzuwani	1,531	99	1	100
Mwali	1,600	59	41	100

A Ngazidja sur 2,939 enquêtés, 95% exerce la pêche dans leurs localités d'origine et les pêcheurs migrants représentent 5% de la population enquêtée. A Ndzuwani, sur 1,531 enquêtés, 99% sont des pêcheurs locaux et seulement 1% représente les pêcheurs migrants. Quant à Mwali, un phénomène contraire se produit. Il ressort que les pêcheurs locaux représentent 59% des personnes enquêtées alors que les pêcheurs migrants représentent 41%. L'île de Mwali présente une zone propice à l'activité de pêche aux Comores. En effet, la mer n'étant pas profonde, les poissons sont beaucoup plus concentrés dans des zones beaucoup plus proches du littoral.

7.4. Statut familiale des pêcheurs

Le statut matrimonial du chef de ménage pêcheur est caractérisé par un chef de ménage célibataire (masculin ou féminin) marié monogame, marié polygame ou vivant dans un ménage polygame, divorcé (e) ou veuf(ve).

Tableau 23 : Répartition en% des chefs de ménage par sexe selon la situation matrimoniale

Sexe du chef de ménage	Statut matrimonial				
	Célibataire	Marié monogame	Marié polygame	Divorcé (e)	Veuf(ve)
Masculin	86	94	93	63	42
Féminin	14	6	7	37	58
Total	100	100	100	100	100

Source, INSEED, enquête pêche-2018

Il ressort du tableau ci-dessus que, pour les personnes en union, les hommes représentent plus de 90% des pêcheurs et les femmes chef de ménages en union représentent seulement environ 7% dans le secteur de la pêche. Concernant les célibataires, les hommes chef de ménages représentent 86% et les femmes chef de ménages représentent 14%.

Pour les divorcés et les veufs, la situation s’est bien renversée car il y a plus des veuves (58%) qui pratiquent la pêche que des divorcés et le pourcentage des chefs de ménages femmes divorcée est très important (37%).

7.5. Patrimoine des pêcheurs

Cette section donne une description des types de logement et de bien matériels que détiennent les pêcheurs. Ceci permettra d’évaluer les situations dans lesquelles les pêcheurs vivent leur quotidien. Ce qui donnerait une idée de l’impact de l’activité de la pêche sur la vie de tous les jours de ceux qui les exercent sous l’hypothèse que la qualité de leur vie et les revenus engendrés par la pêche soient inextricablement liés. Les valeurs dans le tableau suivant représentent les proportions par type de logement.

Tableau 24 : Caractéristiques de l’habitat des pêcheurs

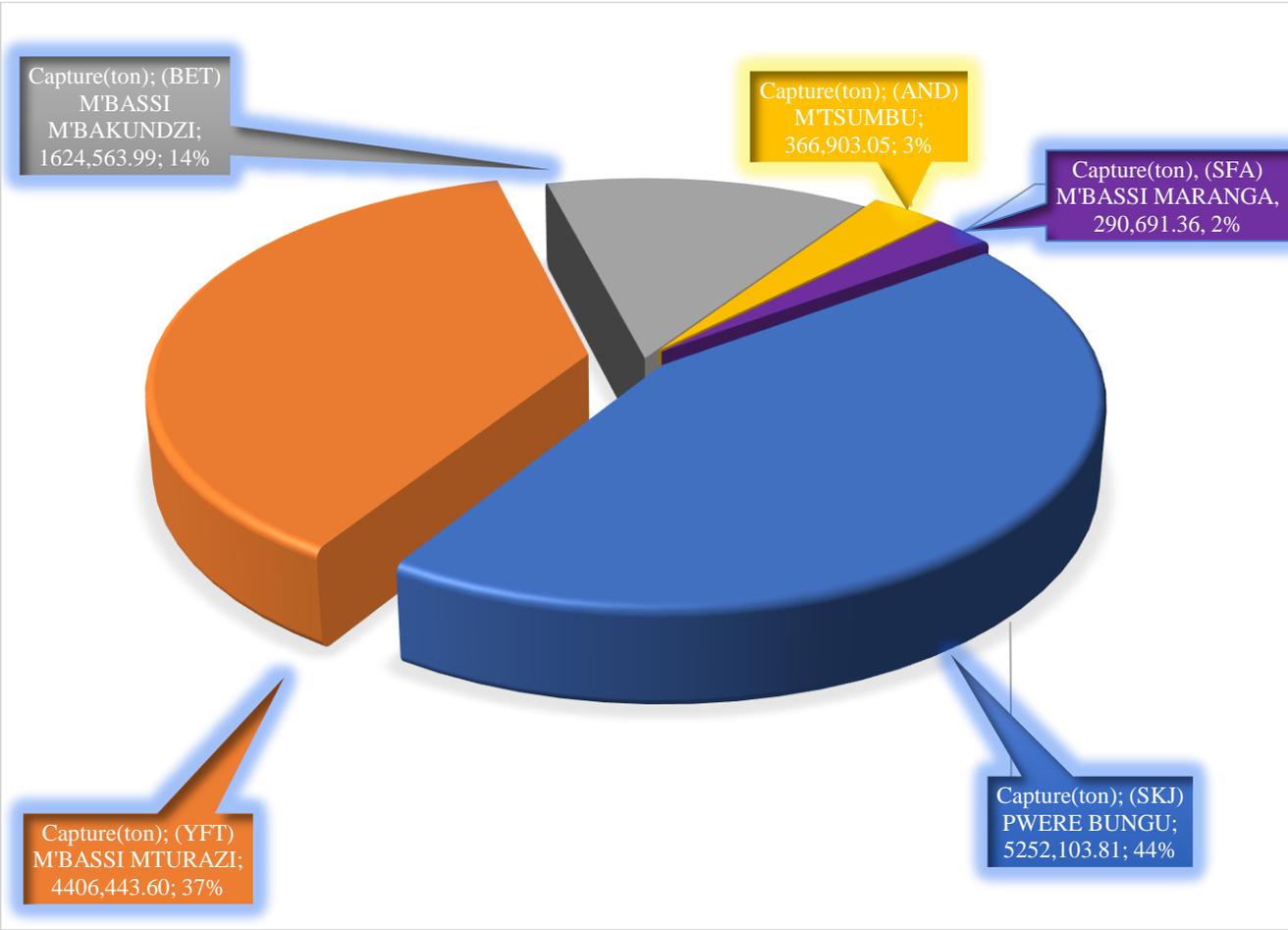
Descriptifs du Logement	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
Type de logement	Proportion par type de logement			
Maison en tôle	0.388	0.318	0.628	0.470
maison en pissé	0.135	0.102	0.008	0.069
Maison en terre battue	0.241	0.025	0.025	0.080
Maison en dure traditionnelle	0.069	0.249	0.059	0.121
Maison basse modern	0.158	0.287	0.266	0.245
Maison à étage	0.009	0.019	0.014	0.014
Nature des murs				
Dure/ciment	0.215	0.567	0.291	0.358
Tôle ondulé	0.324	0.161	0.517	0.357
Terre battue	0.277	0.063	0.017	0.097
Brique de terre	0.052	0.033	0.099	0.066
Panche/bois	0.000	0.023	0.058	0.032
paille/feuille	0.132	0.153	0.006	0.084
Nature du toit				

Descriptifs du Logement	Mwali	Ndzuwani	Ngazidja	Ensemble
béton armé	0.144	0.404	0.278	0.284
béton traditionnel	0.021	0.107	0.034	0.054
tôle ondullé	0.530	0.330	0.645	0.517
tôle galvanise	0.080	0.013	0.012	0.030
paille/feuille	0.225	0.146	0.003	0.104
Nature du sol				
Ciment	0.551	0.494	0.656	0.579
terre/gravillon/sables	0.324	0.255	0.164	0.233
Careaux	0.125	0.251	0.180	0.189
Type de lieu d'aisance				
WC avec chasse d'eau	0.113	0.159	0.054	0.102
WC sans chasse d'eau	0.175	0.123	0.346	0.233
Latrines couvertes	0.227	0.157	0.333	0.251
Latrines non couvertes	0.423	0.510	0.244	0.372
Sans Lieu d'aisance	0.061	0.052	0.023	0.042

Source, INSEED, enquête pêche-2018

L'analyse des caractéristiques descriptives des logements abritant les pêcheurs porte sur le type de logement ; la nature des murs ; le type de toit ; le principal constituant du sol et la nature du lieu d'aisance. Pour la première cité, on constate que les maisons en tôle sont les plus nombreuses. En effet, ce type d'habitat représente un peu moins de la moitié des divers types de maison des pêcheurs. Suivent les maisons basses modernes avec une part d'à peu près le ¼. Les maisons en dure traditionnelles représentent 12%. Les autres types de logement ont chacun des proportions inférieures à 1%. En étendant l'analyse au niveau des îles, on remarque qu'à Grande Comore, les maisons en tôles sont les principaux abris des pêcheurs avec des part avoisinant les 2/3 (62.8%). Ce type de logement est de même le plus répandu à Mohéli et Anjouan avec respectivement 38.8% et 31.8% de part représentatives. Les maisons en pissé se rencontrent un peu plus à Mohéli (13.5%) et Anjouan (10.2%) et sont quasi inexistantes à Grande Comore. Les maisons en terre battue sont typiquement à Mohéli avec un peu moins de 25%. Dans les deux autres îles, elles sont rares et constituent moins de 1% de l'habitation des pêcheurs de ces îles. Les maisons en dure traditionnelles sont généralement présentes à Anjouan et représentent 25% des maisons des pêcheurs de l'île. En revanche, elles sont quasi absentes à Mohéli et Grande Comore.

Annexe 1 : Répartition de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêchées au niveau national pour l'année 2018



SKJ



YFT



BET

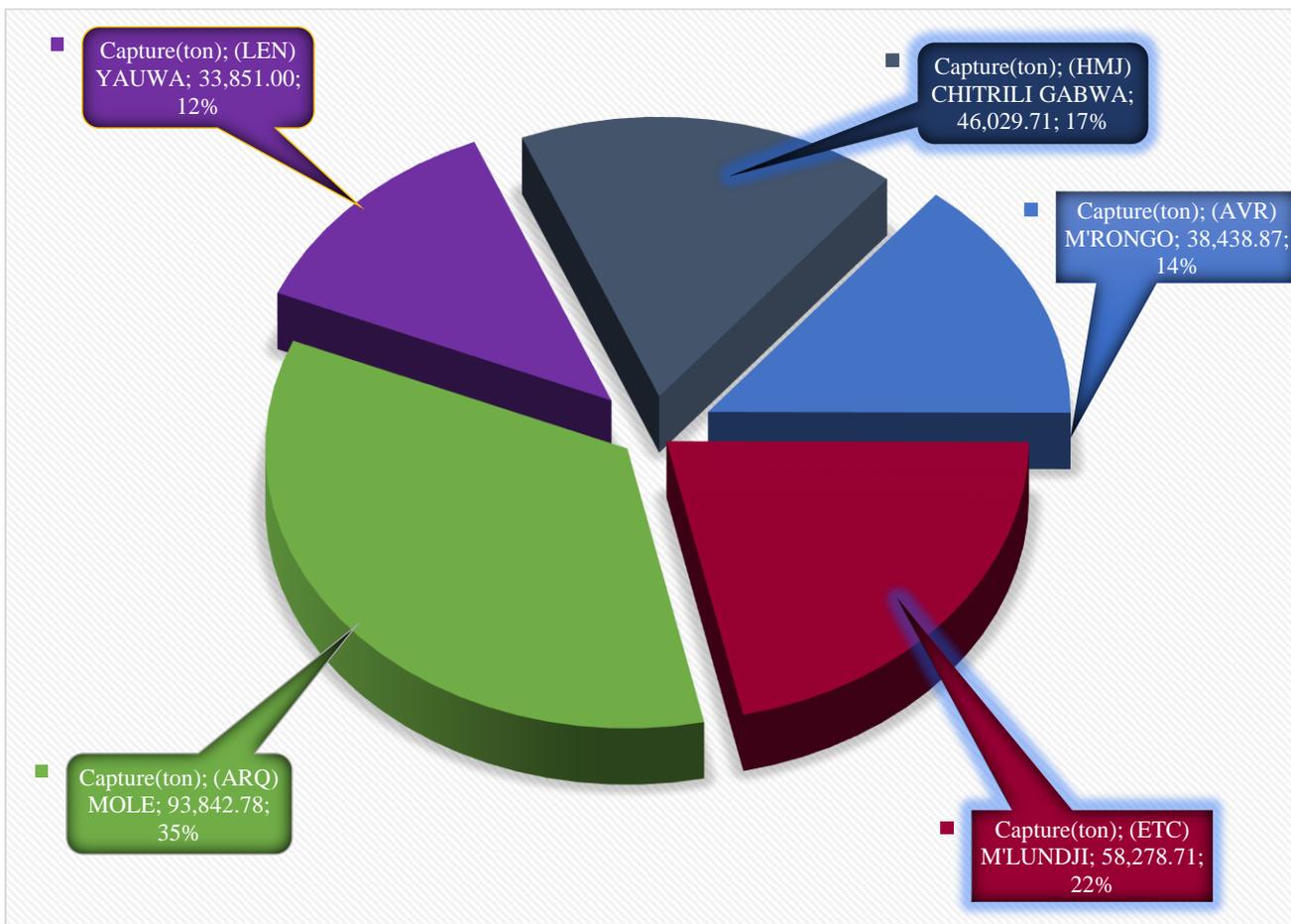


AND



SFA

Annexe 2 : Répartition de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêchées au niveau national pour l'année 2018



ARQ



ETC



HMJ



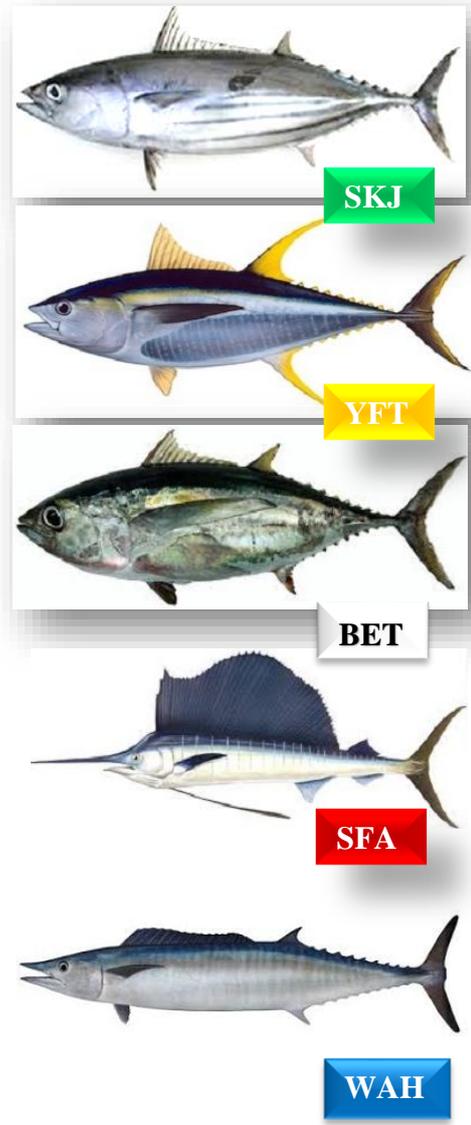
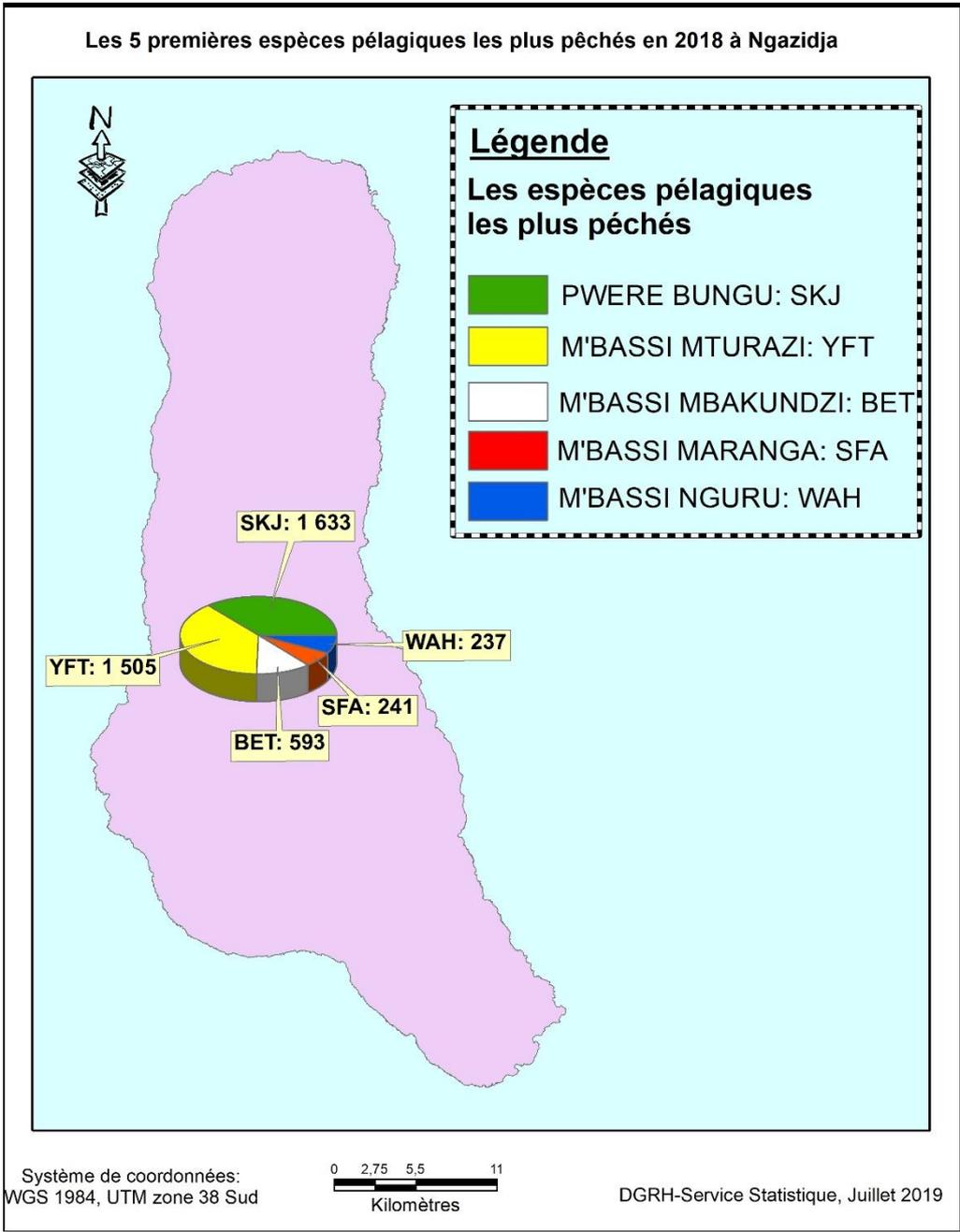
AVR



LEN

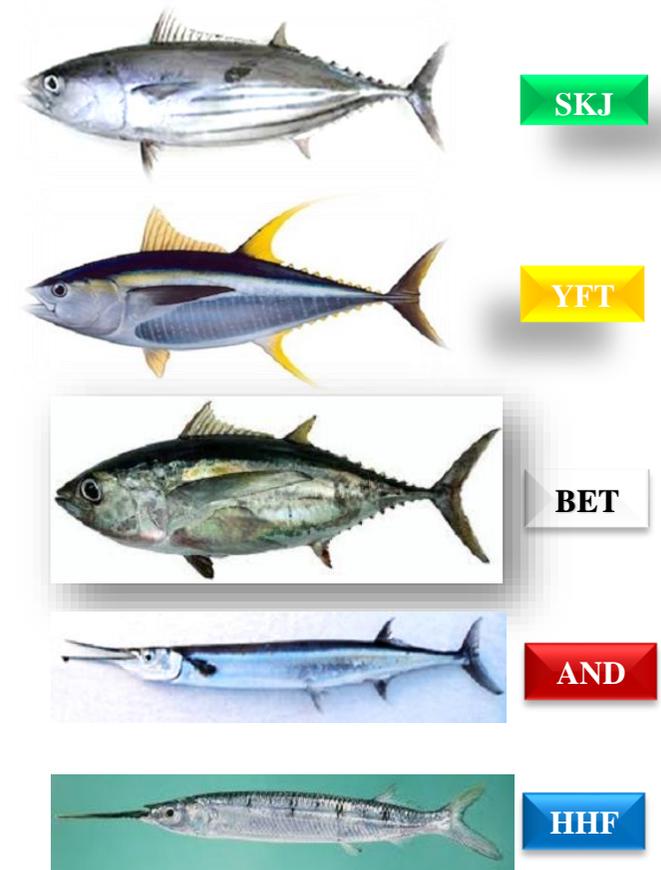
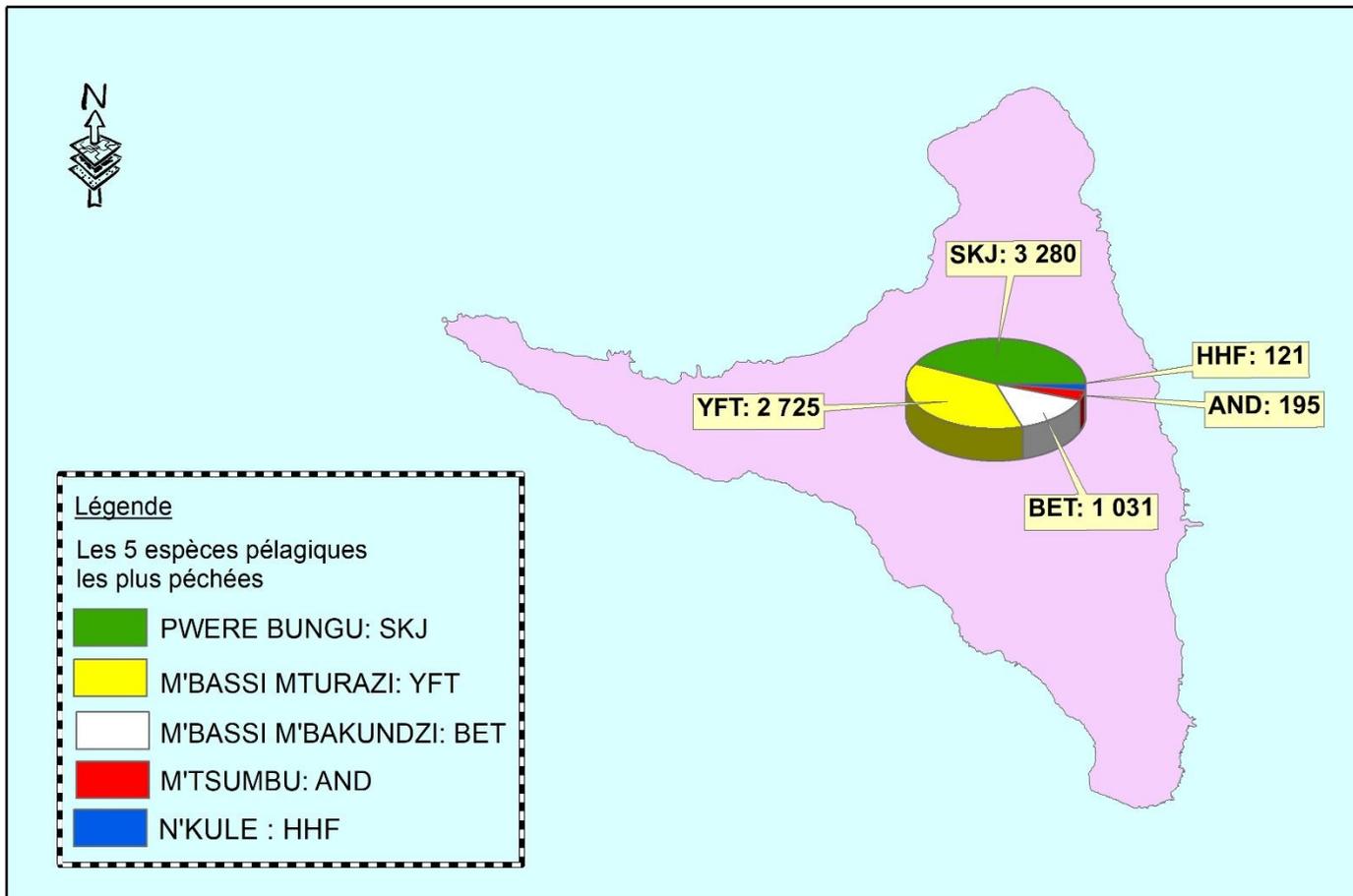
NFRDI

Annexe 3 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêchées à Ngazidja : année 2018

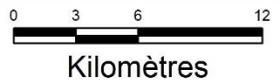


Annexe 4 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêchées à Ndzuwani : année 2018

Les 5 premières espèces pélagiques les plus pêchées en 2018 à Ndzuwani

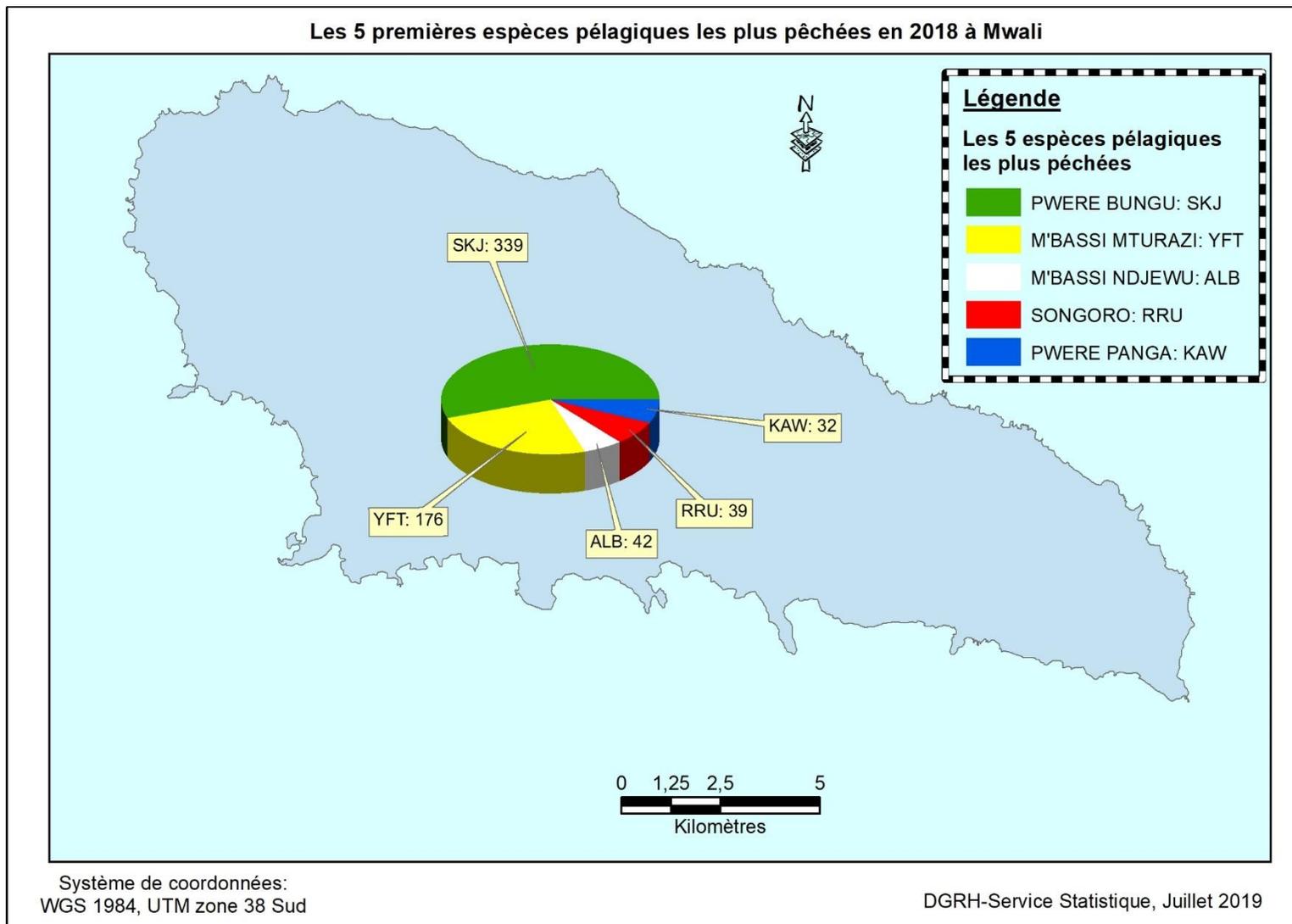


Système de coordonnées:
WGS 1984, UTM zone 38 Sud



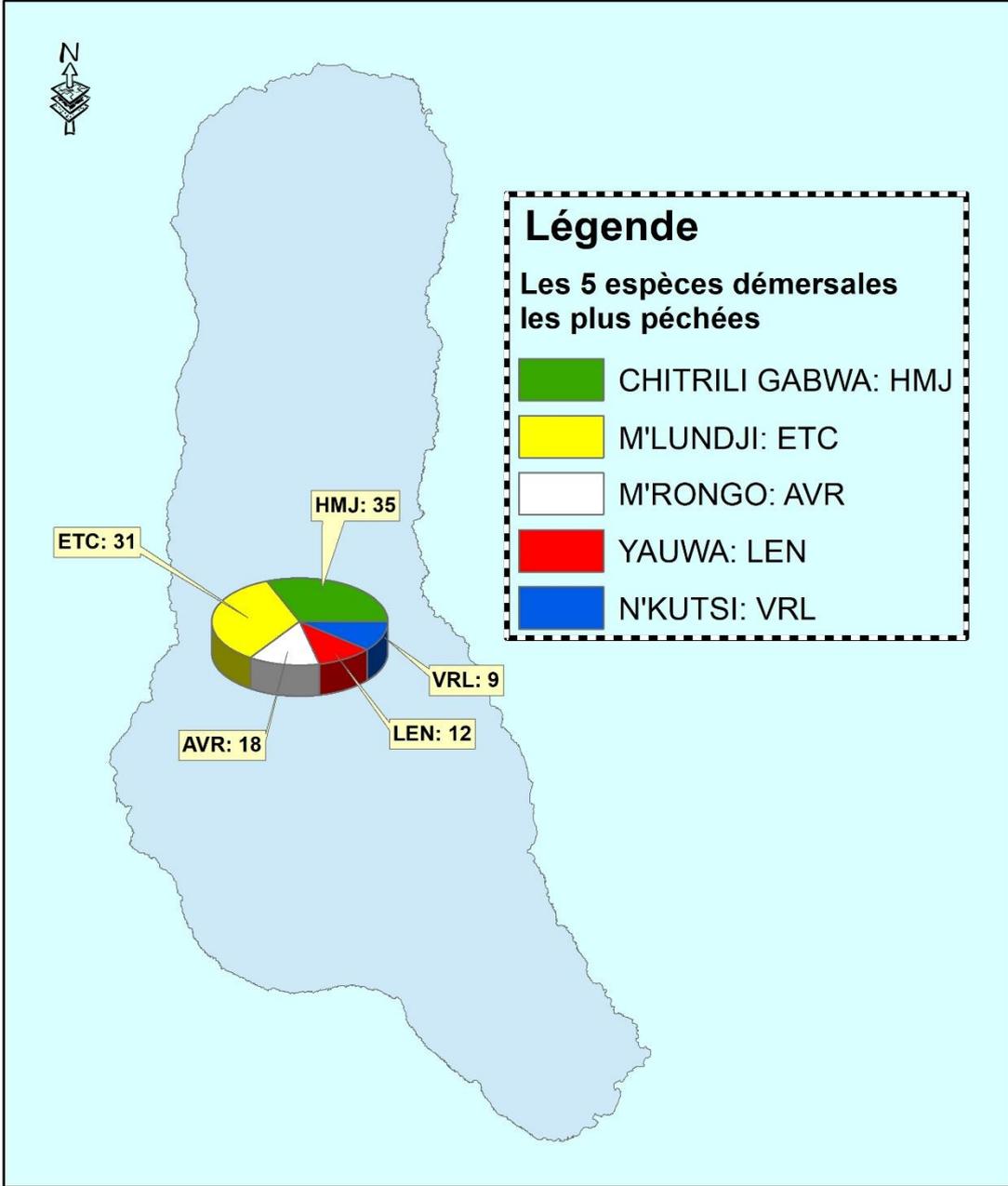
DGRH-Service Statistique, Juillet 2019

Annexe 5 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces pélagiques les plus pêchées à Mwali : année 2018



Annexe 5 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêchées à Ngazidja : année 2018

Les 5 premières espèces démersales les plus pêchées en 2018 à Ngazidja



HMJ



ETC



AVR

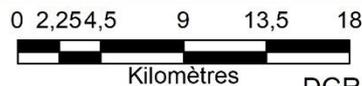


LEN



VRL

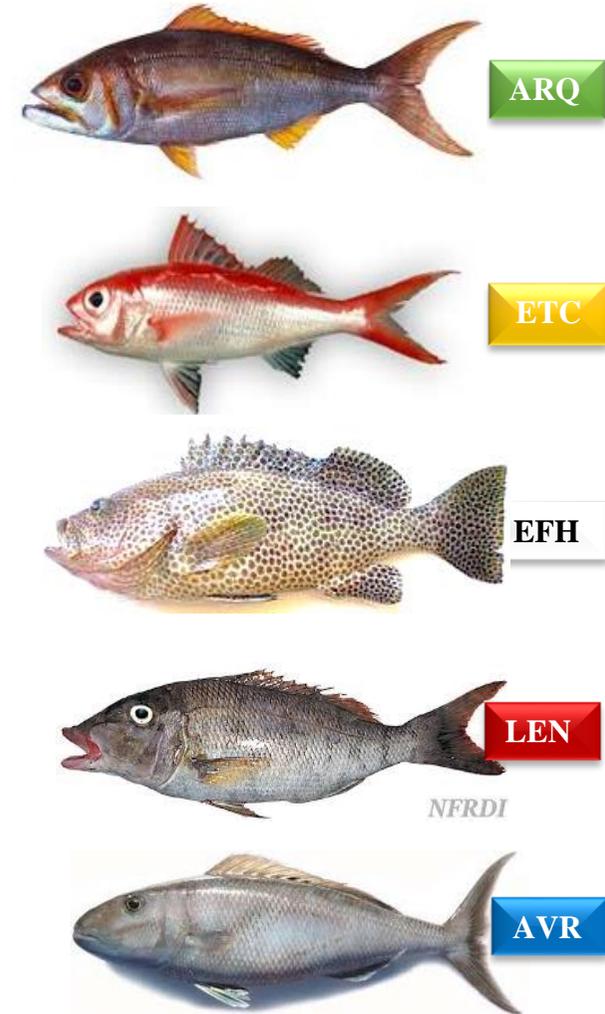
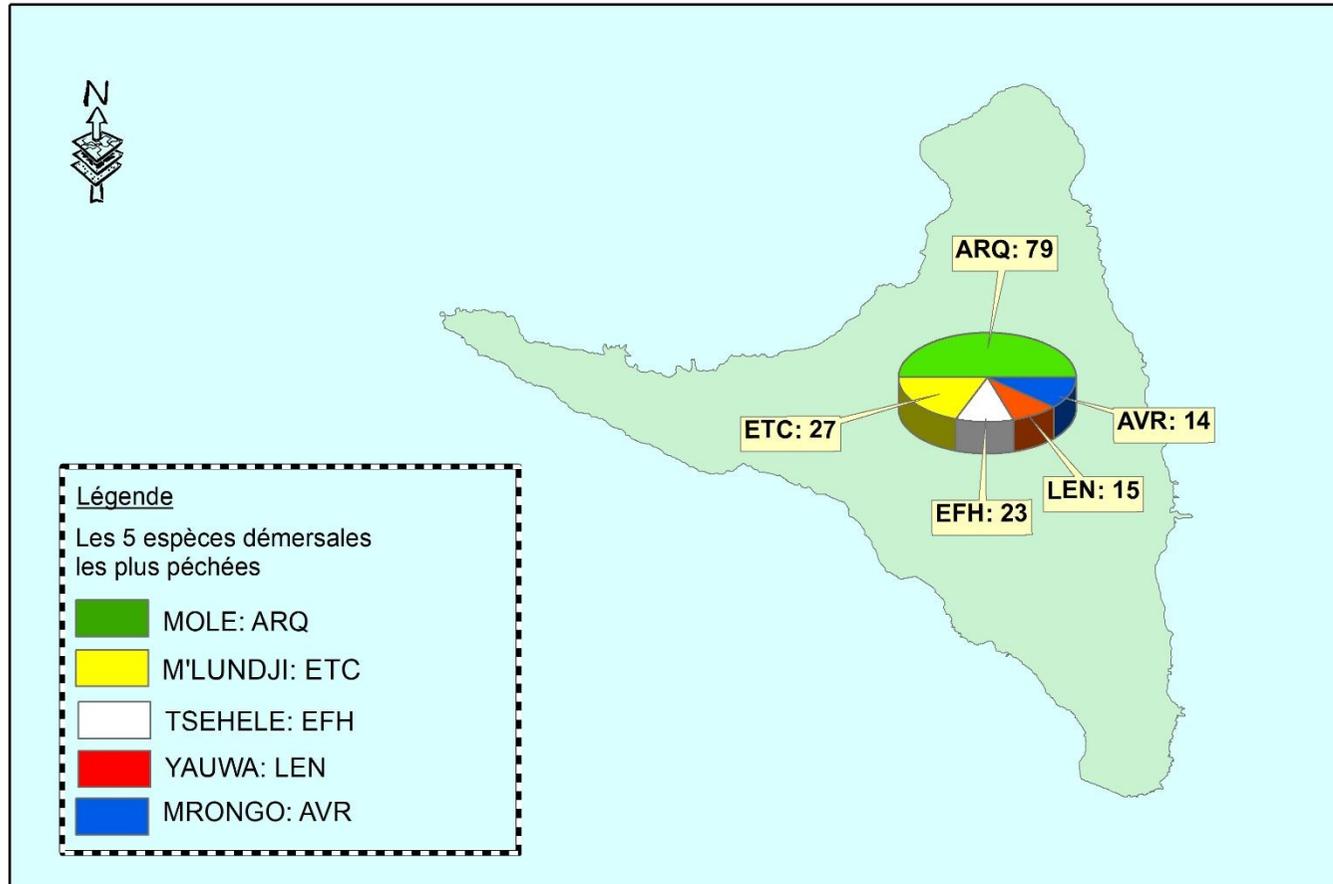
Système de coordonnées:
WGS 1984, UTM zone 38 Sud



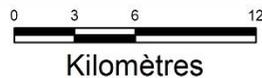
DGRH-Service Statistique, Juillet 2019

Annexe 6 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêché à Ndzuwani

Les 5 premières espèces démersales les plus pêchées en 2018 à Ndzuwani



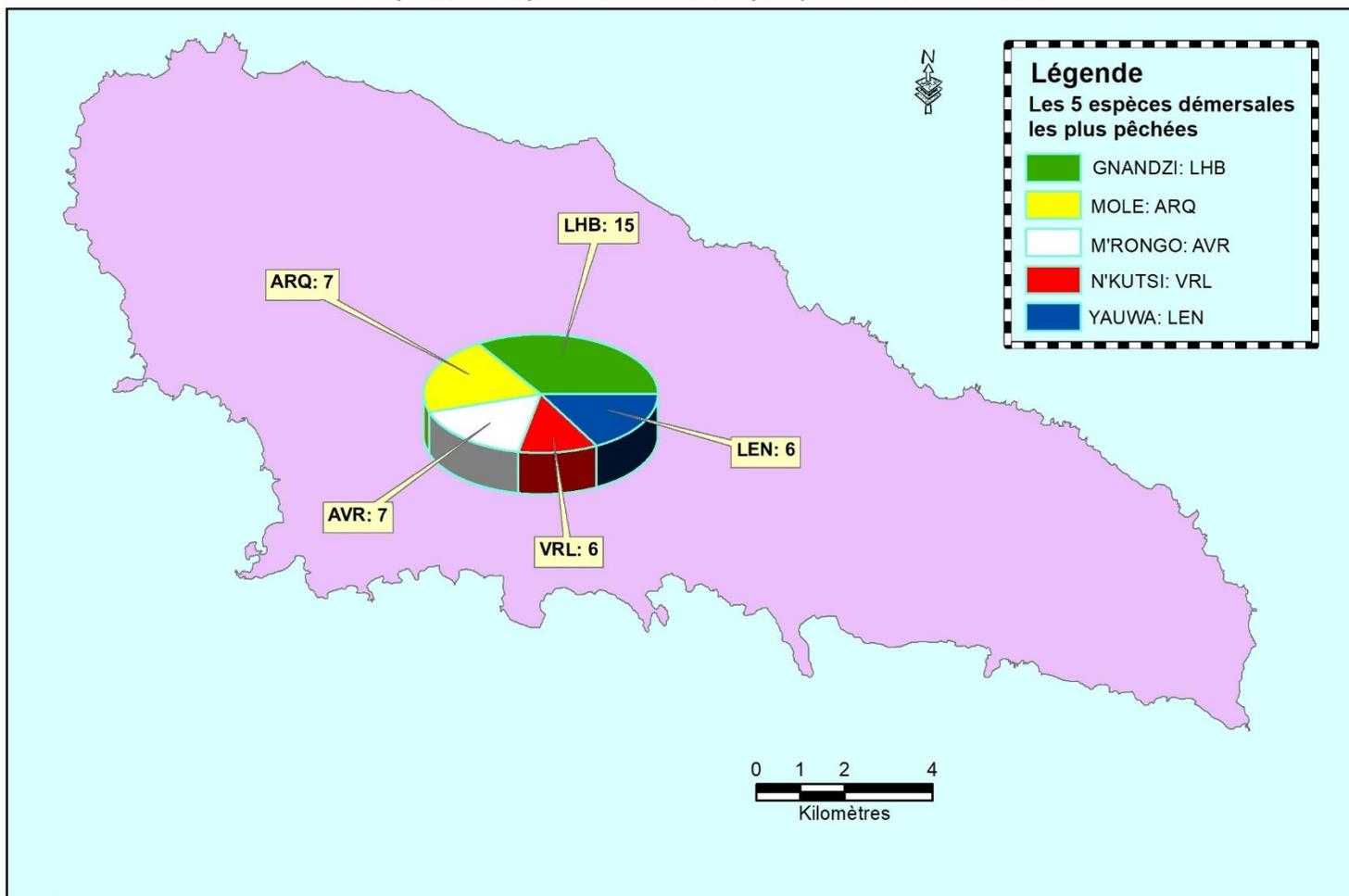
Système de coordonnées:
WGS 1984, UTM zone 38 Sud



DGRH-Service Statistique, Juillet 2019

Annexe 7 : Présentation géographique de la capture en tonne des cinq espèces démersales les plus pêché à Mwali

Les 5 premières espèces démersales les plus pêchées en 2018 à Mwali



Système de coordonnées:
WGS 1984, UTM zone 38 Sud

DGRH-Service Statistique, Juillet 2019



LHB



ARQ



AVR



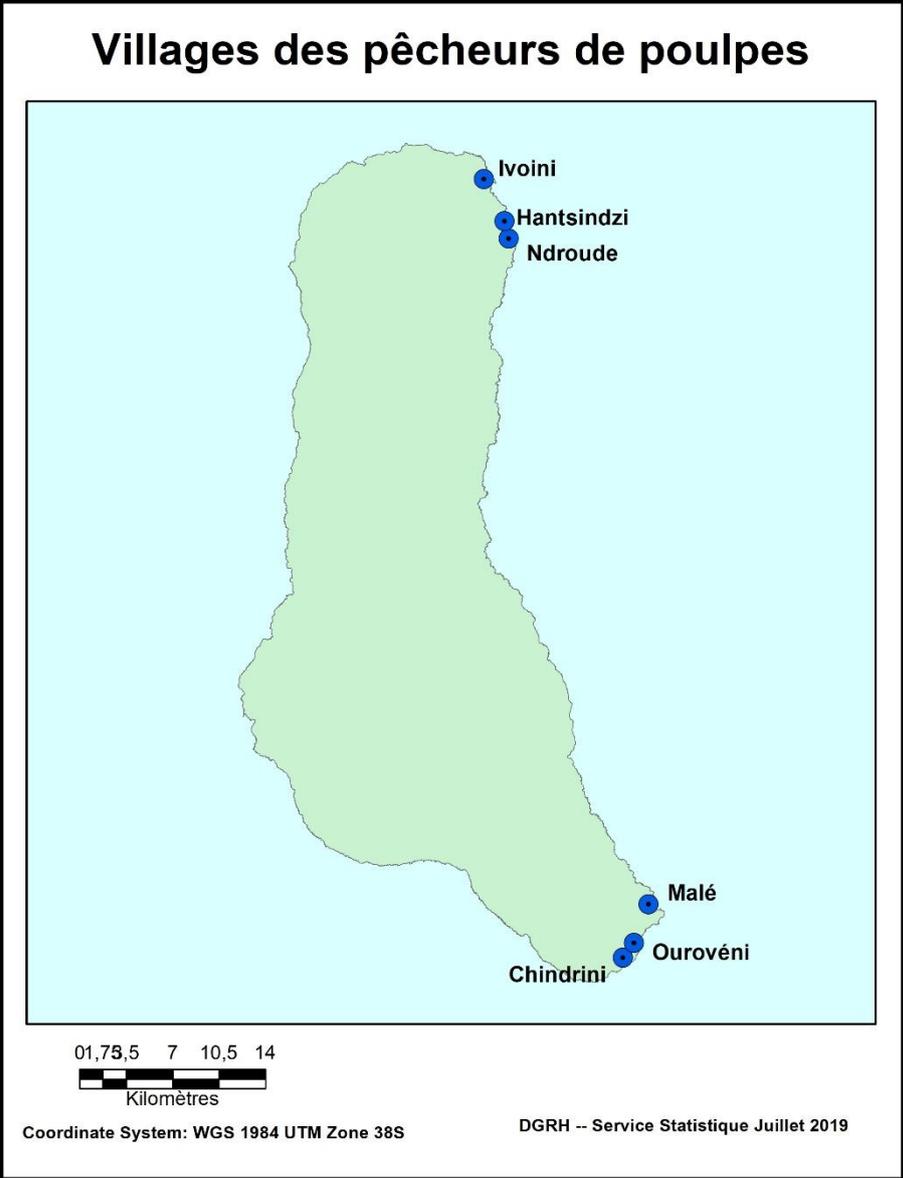
VRL



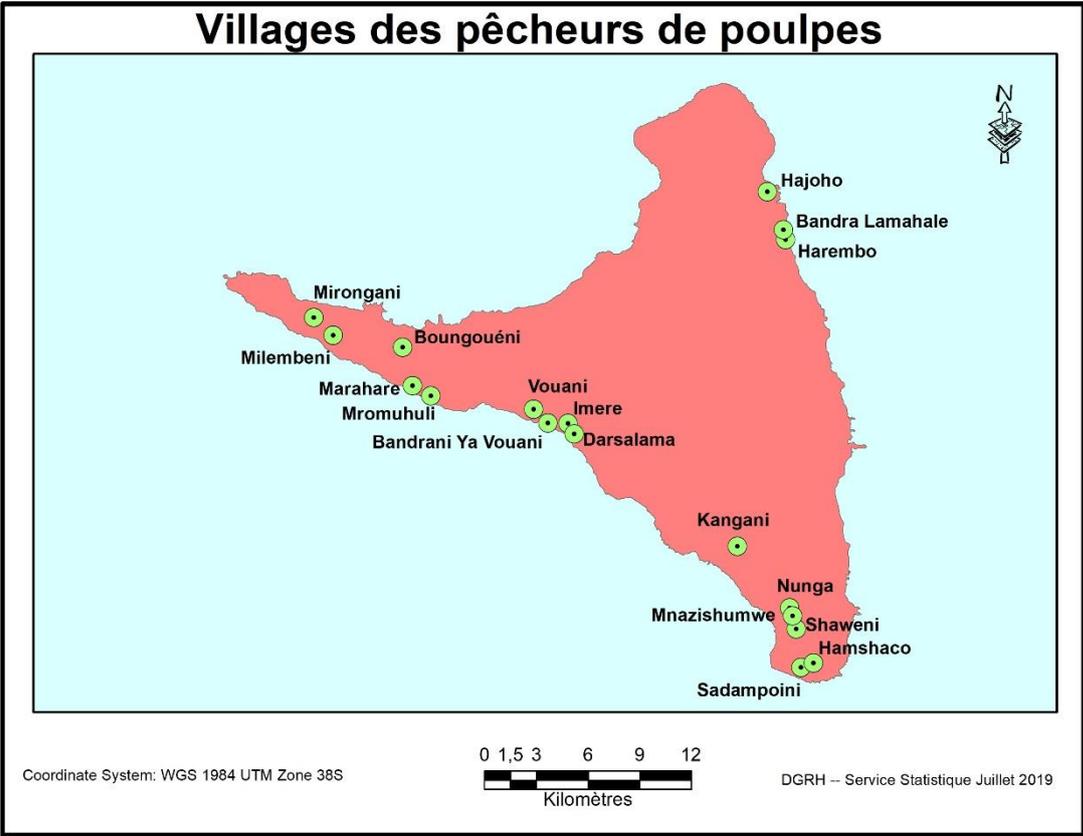
LEN

NFRDI

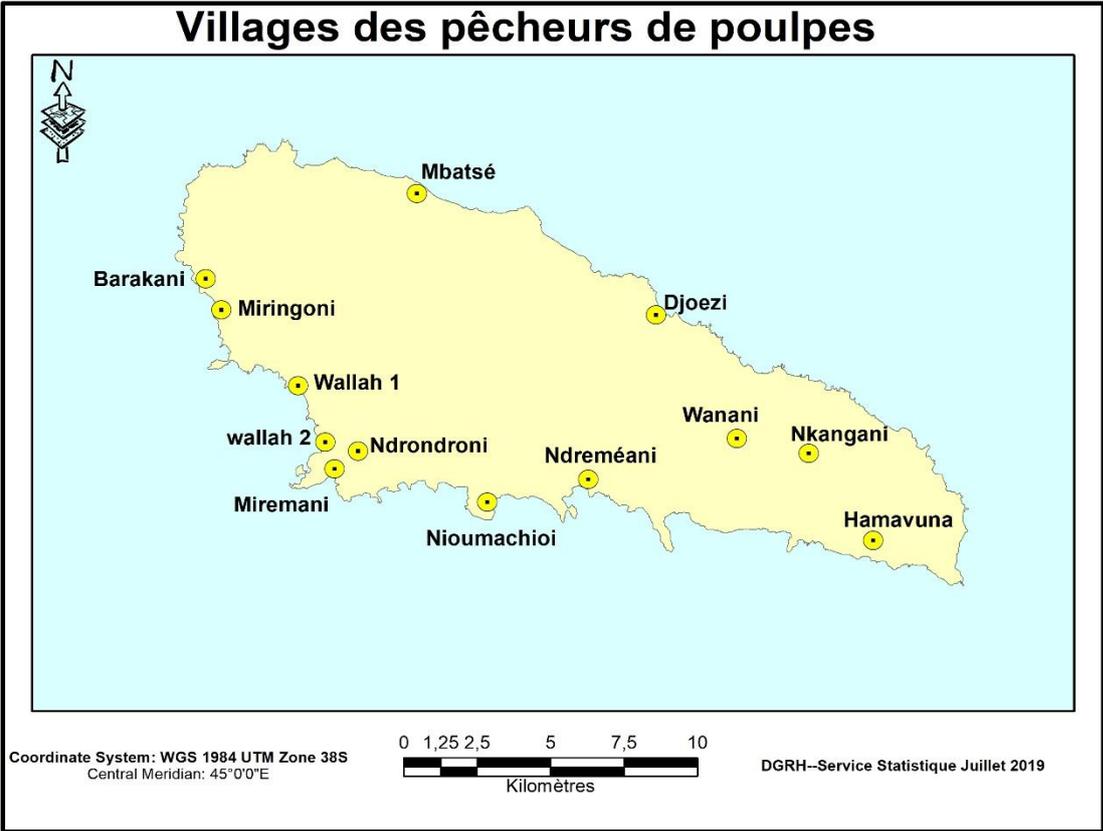
Annexe 8 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Ngazidja



Annexe 9 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Ndzuwani



Annexe 10 : Présentation géographique de village de pêche de poulpe de Mwali



Annexe 11: Plan d'échantillonnage des Captures des poulpes

1. Introduction

L'Union des Comores souhaite mettre en place un plan d'échantillonnage des poulpes. Après des enquêtes pilote de six mois, sur l'échantillonnage des poulpes au niveau des 3 îles de l'Union des Comores, les résultats de cette enquête sont jugés satisfaisants, d'où l'initiative de mettre en place un plan d'échantillonnage des poulpes.

Ce plan d'échantillonnage va se baser sur la méthodologie de collecte réalisée au cours de l'enquête pilote en adoptant sur l'échantillonnage au niveau des sites et l'échantillonnage auprès des ménages. Ce nouveau plan d'échantillonnage va couvrir 23 villages de l'Union des Comores, dont 6 villages à la Grande Comore, 7 villages à Mohéli et 10 villages à Anjouan.

2. Objectif

Au jour d'aujourd'hui, l'Union des Comores n'a pas un plan de collecte des données de poulpe qui lui permettent d'avoir des statistiques précises sur cette catégorie de pêche.

L'Union des Comores doit avoir des statistiques des captures annuelles de poulpes. Ces statistiques de poulpes sont utilisées par les scientifiques de la DGRH pour réaliser des évaluations de stocks, qui sont à la base de toute mesure de gestion et de conservation.

Ce plan de collecte des données devra donc permettre d'obtenir des estimations de capture totale des poulpes et d'effort pour les catégories de pêcheurs (hommes, femmes ou enfants) et par chacune des 3 îles.

3. Présentation de la méthodologie de l'enquête

On rappelle juste qu'au cours de l'enquête pilote deux types d'échantillonnage étaient mis en place, « échantillonnage sur les sites de débarquement » et « échantillonnage auprès des ménages ».

Sur cette enquête, on va travailler sur les échantillons de poulpes capturés par les pêcheurs. Pour assurer la représentativité des échantillons par rapport à la totalité des villages ciblés (23 villages), on va procéder à l'échantillonnage au hasard suivant l'arrivée des pêcheurs sur le point de débarquement. L'échantillonnage sera fait suivant la cadence des marées, à marée basse enquête sur les sites ciblés puis à marée haute un échantillonnage auprès des ménages.

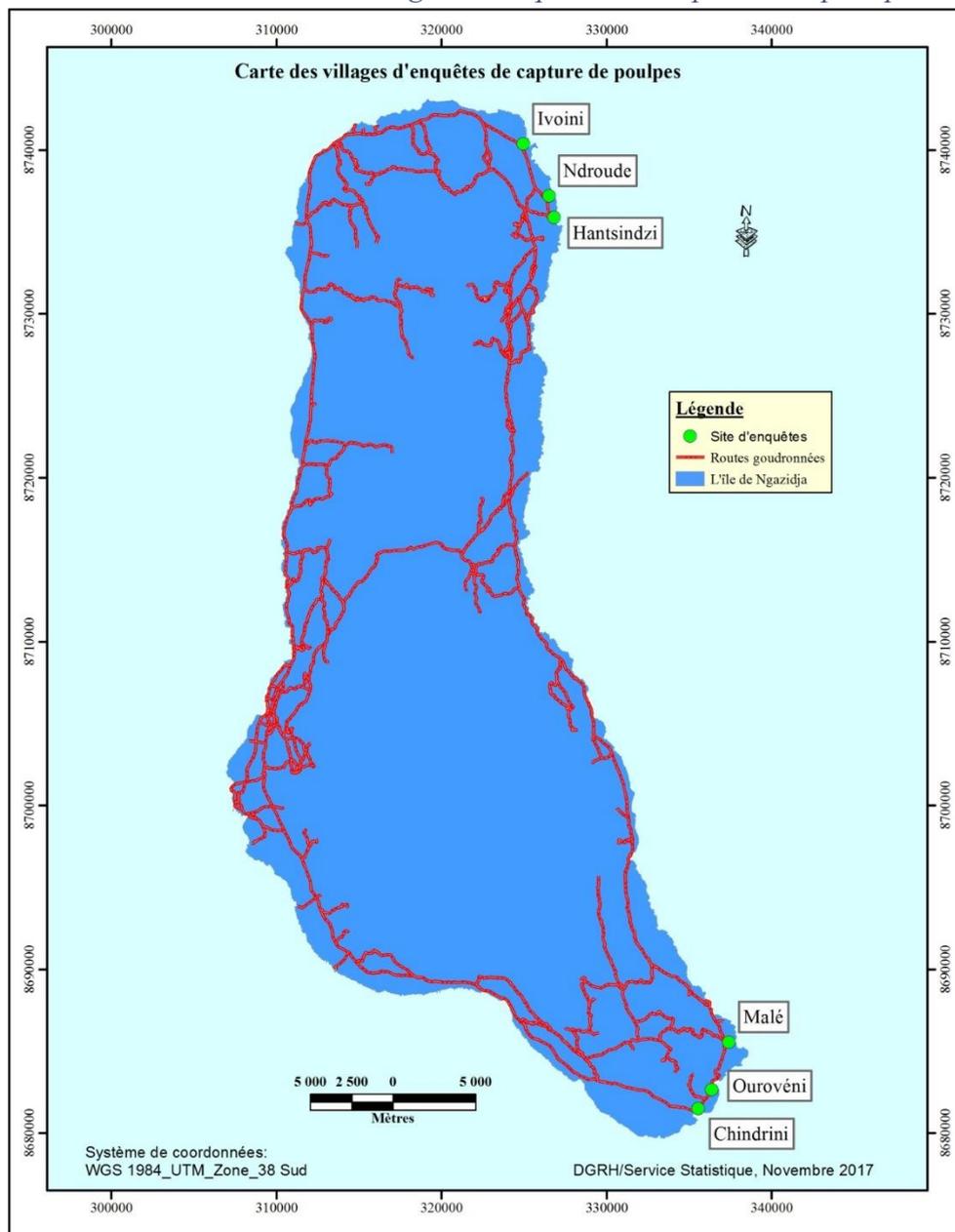
Les données de chaque île sont traitées séparément et dans chacun des villages sélectionnés, des sites sont ciblés au sein desquels des enquêtes sur les captures des poulpes seront régulièrement effectuées.

3.1 Allocation des sites et des jours d'échantillonnage

Chaque enquêteur est responsable des sites d'enquête et des ménages des villages qui lui sont attribués. Le nombre total de jours d'échantillonnage au niveau des sites et auprès des ménages, seront organisés en fonction du marnage.

Pour Ngazidja, on a deux enquêteurs :

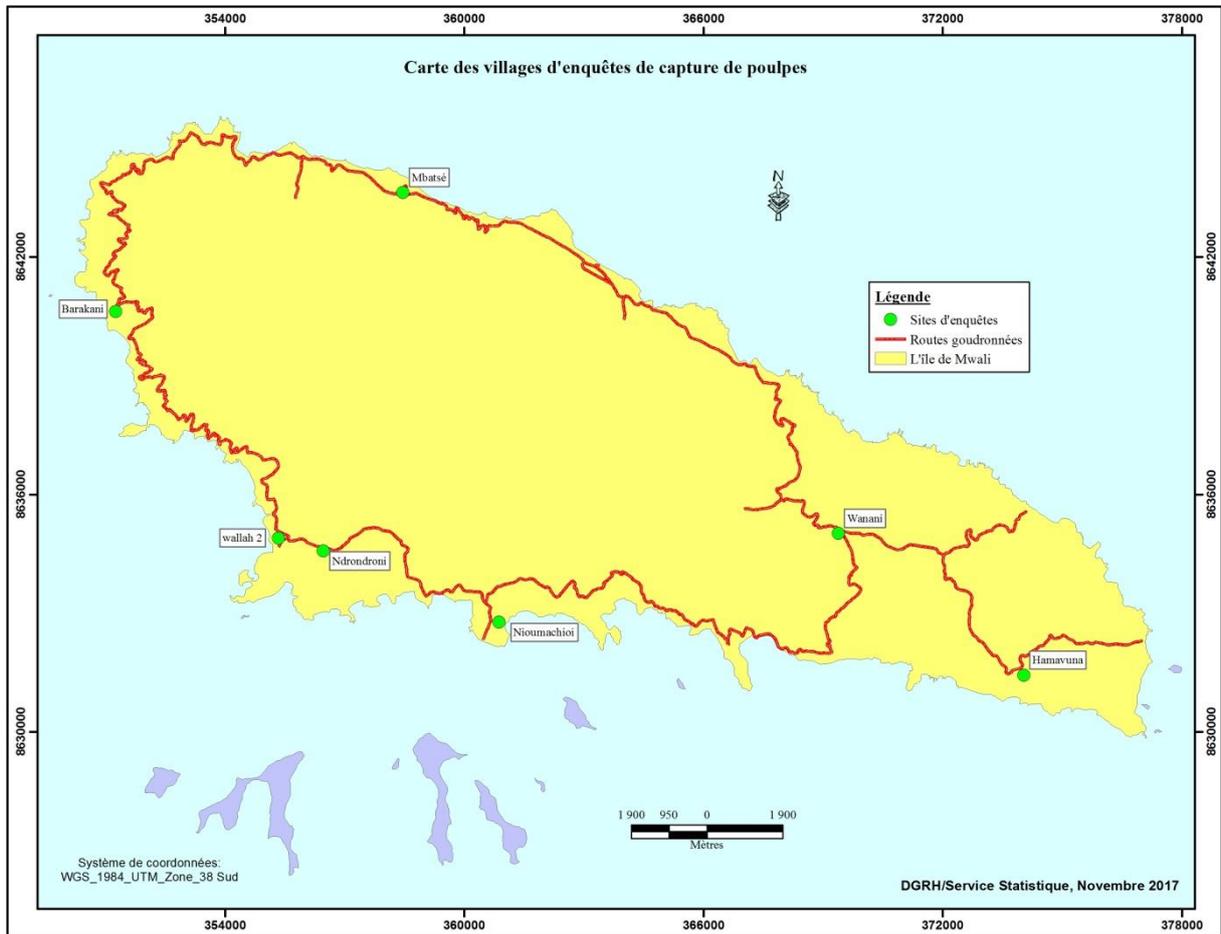
Figure 1 : Présentation des villages d'enquête de capture de poulpe à Ngazidja



- Un enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Ivoini, Ndroude et Hatsindzi),
- L'autre enquêteur va couvrir les sites et les ménages des villages de (Chindrini, Oourovéni et Malé).

Pour Mwali, on a trois enquêteurs :

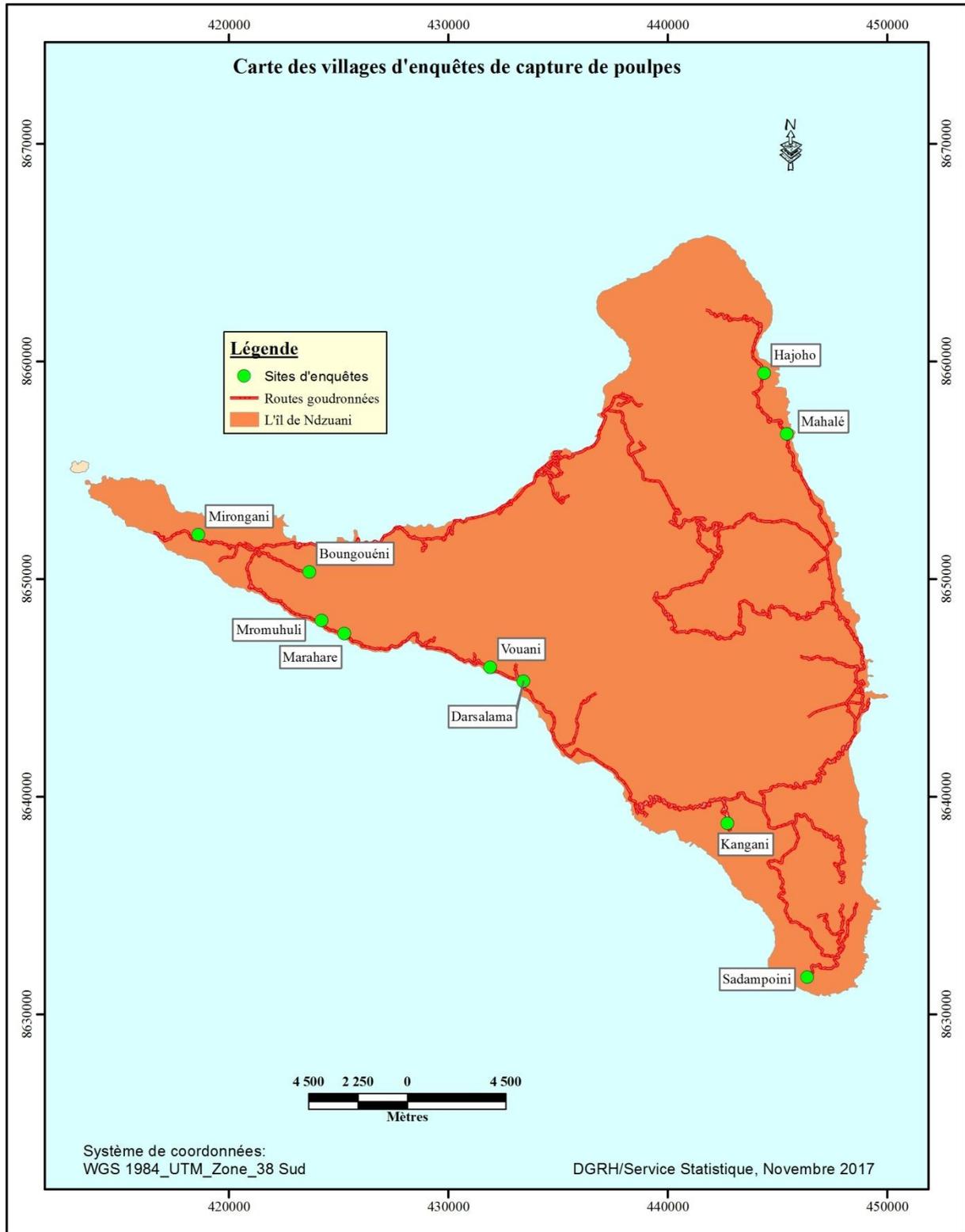
Figure 2 : Présentation des villages d'enquête de capture de poulpe à Mwali



- Un enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Hamavouna et Wanani (sambia)),
- Un autre enquêteur va couvrir les sites et les ménages des villages de (Nioumachioi, Ndrondroni et wallah2),
- Le troisième enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Barakani et Mbatse).

Pour Ndzuwani, on a quatre enquêteurs :

Figure 9 : Présentation des villages d'enquête de capture de poulpe à Ndzuwani



➤ Le premier enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Mahale et Hajoho),

- Le deuxième enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Kangani et Sadampoini),
- Le troisième enquêteur va couvrir les sites et les ménages des villages de (Darsalama et Vouani),
- Le quatrième enquêteur couvrira les sites et les ménages des villages de (Boungoueni et Mironguani).

3.2 Agents de terrain

Au vu des moyens de transport limités, le choix des enquêteurs sera fait en fonction de son lieu de résidence, qui doit être dans la région des villages d'enquête. Au sein de la DGRH, l'équipe du service statistique sera responsable de toutes les supervisions des enquêteurs sur les 3 îles. Elle aura en charge des visites mensuelles inopinées, des vérifications de l'exactitude des données.

Préalablement, et, avant la mise en place des enquêtes, une formation pour les échantillonneurs sera organisée par l'équipe statistique de la DGRH.

3.2.1 Le nombre d'enquêteurs par île

Ngazidja (Grande Comore) :

Deux enquêteurs seront recrutés à la Grande Comore.

L'enquêteur résidant dans la région de Mboinkou, est responsable des villages :

- Ivoini ;
- Ndroudé ;
- Hantsindzi.

L'enquêteur résidant dans la région de Bandjini, est responsable des villages :

- Chindini ;
- Ouroveni ;
- Malé

Mwali (Mohéli) :

Trois enquêteurs seront recrutés à Mohéli.

L'enquêteur résidant dans la région de Djando, est responsable des villages :

- Wanani ;
- Hamavouna ;

L'enquêteur résidant dans la région de Mlédjelé, est responsable des villages :

- Nioumachoi ;

- Ndrondroni ;
- Wallah 2

L'enquêteur résident à Moimbassa, est responsable des villages :

- Mbatse ;
- Barakani ;

Ndzuwani (Anjouan) :

Quatre enquêteurs seront recrutés à Anjouan.

L'enquêteur résidant dans la région de sima, est responsable des villages :

- Milimbeni ;
- Mironguani ;
- Bounvoueni.

L'enquêteur résidant dans la région de Mpomoni, est responsable des villages :

- Vouani ;
- Darsalama.

L'enquêteur résident à Nioumakélé, est responsable des villages :

- Nkangani ;
- Sadampoini.

L'enquêteur résident à hajoho, est responsable des villages :

- Mahalé ;
- Hajoho.

3.3 Collecte des données

3.3.1 Organisation de la journée

L'organisation pratique des journées est liée non seulement au site ou ménage visité, mais également au marnage au cours du mois, afin de pouvoir observer un maximum de pêcheurs. Cependant, il est important que les échantillonneurs soient présents sur les sites d'enquête au moment où une majorité de pêcheurs rentrent avec la récolte. Leur journée doit donc être organisée selon les informations qu'ils auront collectées sur les horaires de la marée.

3.3.2 Réalisation des enquêtes dans un site au cours d'une journée

L'objectif est de fournir les estimations de nombres de poulpes récoltés par pêcheur et des captures par taille (Grand, Moyen et/ou petit). Nous collectons également des informations sur le

type d’engin de pêche, sur la catégorie de pêcheur (Homme, Femme ou enfant) et sur la finalité de la récolte (à vendre, à consommer ou les deux). Des informations sur l’état de la pêche précédente sont collectées, en posant les questions suivantes :

- Est-ce que vous avez pêché hier ?
- Est-ce que vous avez capturé hier ?
- Est-ce que vous avez pêché avant hier ?
- Est-ce que vous avez capturé avant hier ?

Nous nous informons aussi sur le nom de l’île, du village et du site d’enquête.

Chaque jour de travail, chacun des enquêteurs devra recueillir sur le site, tous les informations citées précédemment. Ces informations sont notées sur le formulaire suivant :

Echantillonnage des Captures des poulpes Sur les sites de débarquement Projet SWIOFISH1				
ILE		Date		
		Echantillonneur		
Village		Individu	F	H
				E
Site		Vente	Consommation	Les deux
Type d'engin				
Est-ce que vous avez pêché hier ?		Oui	NON	
Est-ce que vous avez capturé hier ?		Oui	NON	
Est-ce que vous avez pêché avant hier ?		Oui	NON	
Est-ce que vous avez capturé avant hier ?		Oui	NON	
Nombre de poulpe	Taille			
	Grand	Moyen	Petit	

4. Procédures d'estimations des captures et efforts.

Capture totale par site = nombre de pêcheur par site x nombre de jour de pêche maximum x coefficient d'activité de pêcheur x PUE.

Capture total = PUE x Effort de pêche

Effort de pêche : nombre de jour de pêche maximum x le coefficient d'activité de pêche x nombre de pêcheur dans le site

PUE :(prise par unité de pêche) = moyenne capture par jour de pêche

5. Personnel et équipements requis pour la réalisation des échantillonnages.

Le budget pour la mise en place de ce système d'échantillonnage comprend :

1. Salaires et rémunération du personnel

- 9 enquêteurs ;
- Superviseur ;
- Administrateur des bases de données ;
- Administrateur Référentiel ;

2. Equipement de terrain

- 10 tablettes ;
- 10 balances à peser ;

3. Equipement de bureau

- 3 ordinateurs portables avec logiciel et fourniture
- Imprimante/scanner avec fourniture ;

4. Frais de transport et de voyage

- Frais de transport, carburant ou taxi, des échantillonneurs ;
- Billets d'avion et indemnités de voyage pour le coordinateur (visite mensuelle);
- Frais de formation des échantillonneurs.

Annexe 12 : Liste des personnes impliquées dans les statistiques de pêche

Personnel du Bureau

AHMED	SAID SOILIH (JOJO)	Ingénieur Halieutique/ Chef des services pêche chargé des statistiques/ Superviseur du service statistique
MAALOUMI	ABDOU ALI	Ingénieur Informatique/ Responsable informatique et des innovations technologique/ Chef de l'équipe statistique
NASHIME	MOHAMED	Ingénieur en environnement marin/ Administrateur Référentiels/Responsable SIG
MIFIDHOIHO	HALADI	Informaticien /Operateur de saisie

Agents du terrain

NGAZIDJA	ABDOULBASTOI	MSOILI	Enquêteur
NGAZIDJA	NADJIM	YOUSOUF	Enquêteur
NGAZIDJA	NOURDINE	MOHAMED	Enquêteur
NGAZIDJA	KIZIMBANI	ABDOU	Enquêteur
NGAZIDJA	IDRISSE	MOHAMED	Enquêteur
NGAZIDJA	AHMED	ALI	Enquêteur
NGAZIDJA	HASSANI	MOUSSA	Enquêteur
NDZUWANI	ABOUBACAR	ABDOULHAMID	Enquêteur
NDZUWANI	BEN ALI	NIDHOIMI	Enquêteur
NDZUWANI	NAOUIR	SALIM	Enquêteur
NDZUWANI	TILAKI	SAENDOU	Enquêteur
NDZUWANI	ANISSE	MOUSSA LOUBAY	Enquêteur
NDZUWANI	SAMIR	ATTOUMANE	Enquêteur
NDZUWANI	HAIRDINE	DJAENFAR	Enquêteur
NDZUWANI	CHADHOULI	ABDOU HOUMADI	Enquêteur
MWALI	HOUMADI	BEN CHADHOULI	Enquêteur
MWALI	KADER	AHMED DJOUMOI	Enquêteur
MWALI	KAMARIA	MOHAMED	Enquêteur
MWALI	BEN MASSOUNDI	DAROUECHE	Enquêteur
MWALI	MOHAMED	SOUFOUNI	Enquêteur

Annexe 13 : Références

FAO. 2017. OPEN ARTFISH and the FAO ODK mobile phone application: a toolkit for small-scale fisheries routine data collection. Rome. Italy

DE GRAAF, G. G., GARIBALDI L. 2014 La Valeur des Pêches Africaines FAO. Rome 2014 69 pp

NEPAD, FAO, AFRICAN UNION. 2013 Une Stratégie Panafricaine visant à Améliorer la Collecte, l'Analyse et la Diffusion des Données sur la pêche et l'Aquaculture. 32 pp

de Graaf, G. & Garibaldi, L. 2014.

The value of African fisheries.

FAO Fisheries and Aquaculture Circular. No. 1093. Rome, FAO. 76 pp.

de Graaf, G.J., Nunoo, F., Ofori Danson, P., Wiafe, G., Lamptey, E. & Bannerman, P. 2015.

International training course in fisheries statistics and data collection.

FAO Fisheries and Aquaculture Circular No. 1091. Rome, FAO. 134 pp.